

MANIFESTANT  
MALMENÉ

## Chrétien pointe la GRC du doigt

JULES RICHER  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Estimant que la GRC aurait dû mieux le protéger, le premier ministre Jean Chrétien a défendu le geste qu'il a posé, jeudi dernier à Hull, en empoignant un manifestant.

«Soudainement, j'ai vu quelqu'un qui était sur moi et qui criait. Je l'ai tassé et je l'ai donné à la police», a-t-il raconté hier matin, lors d'un point de presse, en commentant l'incident en

«Je l'ai tassé et je l'ai donné à la police»

détail pour la première fois. M. Chrétien affirme qu'il a agi instinctivement. «Je n'ai pas eu le temps de penser (...) la personne était devant moi, ne me laissait pas

passer — il l'a dit lui-même — alors je l'ai tassé», a-t-il expliqué.

«Il est déplorable qu'un incident comme celui-ci se produise. Quant à moi, je l'ai seulement tassé, j'aurais aimé mieux ne pas avoir à le faire», a-t-il ajouté.

M. Chrétien est «très surpris» que le manifestant Bill Clennett, qui scandait des slogans contre la réforme de l'assurance-chômage, ait pu se rendre jusqu'à lui.

Il soutient que la GRC n'a pas fait son travail. «Normalement, ce n'est pas le premier ministre qui doit ouvrir son chemin. Seulement, des accidents ça arrive, je suis conscient de cela. Chaque fois que je suis dans une foule, je fais attention parce qu'on ne sait jamais», a-t-il dit.

Il est constamment sur ses gardes parce qu'il est toujours possible qu'un fou (un «crack pot») se trouve sur son chemin, a-t-il indiqué.

M. Chrétien a rappelé que le premier ministre israélien Yitzhak Rabin avait

Voir GRC en A2 >



Sous l'oeil attentif de son fils, la mère de Lucien Bouchard glisse son bulletin de vote dans la boîte de scrutin, dans le comté de Jonquière, où le premier ministre s'est facilement fait élire hier.

ÉLECTIONS PARTIELLES

# Appel à la tolérance

## Bouchard et Simard réalisent le doublé péquiste avec des majorités écrasantes

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ JONQUIÈRE — Maintenant que «c'est vrai», maintenant que la population a voté, le temps est venu de mettre tout le monde au boulot dans les circonstances difficiles que connaît le Québec avec civilité, a proclamé hier Lucien Bouchard quelques minutes après son élection dans Jonquière.

Sans surprise, il faut le dire, Lucien Bouchard a reçu un appui massif dans ce comté résolument souverainiste, mais son écrasante majorité de plus de 95% a dépassé toute prédiction. Plus encore, le fort taux de participation, qui a atteint plus de 60%, fait rare pour une élection partielle.

Le premier ministre récolte 95% des voix dans Jonquière

C'est du comté de La Prairie qu'est venue la surprise de la soirée avec la victoire non équivoque de Monique Simard,

qui a défoncé les prévisions avec environ 52% du vote. Après une fin de campagne inquiétante pour le PQ, Monique Simard aura finalement obtenu sensiblement le même résultat que son prédécesseur, Denis Lazure. Comme dans Jonquière, la population de La Prairie s'est déplacée massivement pour choisir son nouveau député (54%).



La vice-présidente du PQ, Monique Simard, l'a emporté dans La Prairie.

Le Parti québécois, en faisant deux en deux, a ainsi remporté ses premières élections partielles depuis fort longtemps et les premières de son histoire quand il est au pouvoir.

Devant environ 400 militants, Lucien Bouchard a réservé ses premières paroles pour sa nouvelle députée de La Prairie, mais plus encore pour celui qui lui a laissé la place dans Jonquière, Francis Dufour.

Voir DOUBLÉ en A2 >

AUTRE TEXTE

Un beau cadeau d'anniversaire pour Monique Simard Page A6

## La motoneige impitoyable

### Le bilan du week-end grimpe à 4 morts au Québec

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La motoneige a finalement fait quatre accidents mortels dans la province en fin de semaine, dont trois dans la grande région de Québec.

Mario Giroux, 28 ans, de Val-Bélair, était maintenu artificiellement en vie hier au CHUL, à la suite de l'accident survenu dans un sentier de Saint-Marc-des-Carrières dimanche après-midi. Le motoneigiste aurait perdu la maîtrise de son véhicule, pour ensuite percuter une clôture.

Dimanche après-midi également, François Béland, 47 ans, de Beaudry, est mort à Cloutier en Abitibi, en heurtant des arbres. Un jeune homme de 21 ans, Dominique Martineau, a perdu la vie dans un sentier à Sainte-Agathe de Lotbinière, en frappant un arbre. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, Jason Andrews, 18

Au moins 20 décès depuis le début de l'hiver

ans, est décédé à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, frappé par une voiture en traversant la route. Il semble que son moteur aurait calé, ce que ne pouvait confirmer hier la Sûreté du Québec.

Hier, LE SOLEIL avait établi, à partir d'une recension des journaux, le nombre d'accidents mortels en motoneige survenus dans la province de-

Voir MOTONEIGE en A2 >

## Une pièce de 2 \$ fragile



L'ours polaire n'est pas incassable. Mabel DeCaire en a fait l'expérience lorsqu'elle a échappé sa nouvelle pièce de 2 \$ quelques secondes après en avoir pris possession, hier, jour de son lancement. L'anneau en argent s'est carrément détaché du bouton doré. Elle a tenté de les recoller, mais en vain. La mise au rancart du papier-monnaie fera épargner 250 millions \$ au Trésor public au cours des 20 prochaines années.

## LE MONDE

### Attentats en série

LIRA, qui revendique l'explosion de dimanche à Londres, menace d'étendre sa campagne d'attentats à d'autres villes britanniques.

PAGE A 11

## LA MÉTÉO



Maximum 1, Minimum -3

Nuageux, un peu de neige se changeant en pluie verglaçante. Demain, faible pluie. Détails page C 2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 53  
FLORIDE, 1,60 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY  
Une longueur d'avance.  
7 ANS  
50 000\$ minimum GARANTI  
Tous sujets à modification 892-4200

# 8%

## LES RETOURNES

## DOUBLÉ

### L'option souverainiste mise sur la glace

Suite de la Une

siéger à l'Assemblée nationale, M. Bouchard s'est engagé à créer un nouveau « pacte social » au Québec.

Plus qu'un discours de victoire, le premier ministre a appelé les Québécois à la réconciliation et à l'effort, quelles que soient leur allégeance politique ou leur langue.

Aux anglophones, il a dit comprendre que ceux-ci peuvent vivre un moment difficile. « Mais c'est difficile pour tout le monde, et j'espère qu'ils veulent, comme nous tous, un avenir radieux. »

## CIVILITÉ

Dans la foulée des événements disgracieux survenus la semaine dernière à Québec et Hull, M. Bouchard a demandé à tous les Québécois, « où qu'ils se trouvent », et à ses députés en particulier de faire preuve de civilité.

Les adversaires ne sont pas les fédéralistes, les libéraux, les conservateurs ou les adéquistes, a ajouté Lucien Bouchard, mais l'invective, l'intolérance, la provocation et l'impatience.

L'économie, l'emploi et le redressement des finances publiques sont maintenant les priorités du gouvernement du Parti québécois, a affirmé

Lucien Bouchard, mettant une fois de plus l'option souverainiste sur la glace pour un temps.

## BUT ULTIME

« Ce ne sera pas du travail inutile, a-t-il lancé, puisqu'il nous conduira au but ultime, dont l'atteinte donnera au Québec la maîtrise de ses décisions, de ses ressources et de ses responsabilités. Les souverainistes ont une raison additionnelle de s'atteler à cette tâche. Ils savent qu'il faut préparer l'État québécois à relever le défi de la souveraineté et à le relever tous ensemble sans distinction quelconque entre Québécois. »

## BON MOT POUR JOHNSON

Conciliant, le chef péquiste y est même allé d'un bon mot pour Daniel Johnson, qui a indiqué dimanche qu'il faut inciter le gouvernement à faire des compressions dans le respect et l'équité.

Ce qui attend les Québécois n'est pas rose, a de nouveau averti M. Bouchard. « Alors que les années 90 terminent leur course, nous devons aujourd'hui faire des choix dans la difficulté. Nous n'avons pas eu à faire ce genre de choix dans un passé récent. Nous y sommes relativement mal préparés. »

## MOTONEIGE

### Un accident, c'est un de trop

Suite de la Une

puis le début de la saison à au moins 13, et peut-être 15. Les informations recueillies hier auprès des services de la Sûreté du Québec font grimper le total à 20. Ce chiffre ne comprend que les territoires desservis par la SQ. D'autres accidents pourraient avoir été comptabilisés par les sûretés municipales, précise l'agent Robichaud, de la SQ.

Le président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, Richard Charbonneau, a tout de même indiqué au SOLEIL hier que malgré la hausse annuelle d'environ 10 % des adeptes de la motoneige, le nombre d'accidents va en diminuant d'année en année. « Mais un accident, c'est un de trop », précise-t-il tout de même.

Selon les chiffres fournis par la Société d'assurance automobile du Québec, le nombre de morts est passé de 31 à 25 de 1993 à 1994. Ces chiffres sont comptabilisés par année, et non par saison.

La Fédération des clubs de motoneigistes, qui comptait 92 000 membres l'an dernier, en compte plus de 100 000 cette année, et gère 32 500 kilomètres de sentiers. Plus de 2000 officiers bénévoles patrouillent ces sentiers, avec le pouvoir de remettre des contraventions à ceux qui dérogent au code de sécurité.

Toutefois, la grande majorité des accidents survenus cette année se sont produits en dehors des sentiers, bien souvent lorsque les motoneigistes traversaient une route.

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 10
Le Monde	11
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 3
Bourses	4, 5, 8
Opinions	6 et 7
CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 4
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	5 à 7, 12
Votre agenda	6
Annonces classées	8 à 11
Décès	11 et 12
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

## SERVICES

Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## GRC

### La police fait son mea culpa

Suite de la Une

été assassiné malgré un dispositif de sécurité important.

« Ils ont le meilleur système au monde (...) et ils l'ont perdu », a-t-il dit.

Lors de la manifestation de jeudi, M. Chrétien a empoigné Bill Clennett par le cou et la mâchoire pour le remettre aux policiers qui l'entouraient. Captée par la télévision, l'image s'est retrouvée dans tous les bulletins de nouvelles et a fait la une des journaux canadiens.

Le premier ministre a continué à se défendre en disant qu'il était « heureux » de ne pas avoir fait mal au manifestant.

« Lui-même a dit que je ne lui avais pas fait mal », a-t-il souligné.

Quelques heures après les commentaires de M. Chrétien, la GRC émettait un communiqué dans lequel elle reconnaissait que son dispositif de sécurité dans les « foules amicales » était inadéquat.

« La Gendarmerie contrôlera dorénavant plus étroitement l'accès au premier ministre dans des situations semblables, tout en respectant le désir du premier ministre d'être près de la population », a déclaré Philip Murray, commissaire de la GRC.

Selon M. Murray, le corps policier avait estimé que la cérémonie du parc Jacques-Cartier à Hull, destinée à célébrer le 31<sup>e</sup> anniversaire du drapeau canadien, rassemblait « une foule en majorité amicale, composée en grande partie d'écoliers ».

Rappelons que parmi eux se trouvait une trentaine de manifestants bruyants, dont M. Clennett, qui protesta contre la réforme de l'assurance-chômage.

Les déclarations de M. Murray font suite à un examen « plus approfondi » de la situation, a-t-il précisé.

Il s'agit d'un retournement de situation puisque, jeudi, lors d'une conférence de presse, un porte-parole de la GRC avait affirmé que le dispositif de sécurité était adéquat.

## CLENNETT DÉÇU

Par ailleurs, Bill Clennett a indiqué qu'il était déçu par les commentaires de M. Chrétien.

« Il n'a pas dit qu'il s'excusait d'aucune façon. Il n'a pas dit que ces gens (les manifestants) n'ont rien fait de mal. Aussi, je trouve cela très regrettable. Il ne fait que mettre de l'huile sur le feu », a-t-il dit.

M. Clennett a convoqué une conférence de presse, aujourd'hui, au cours de laquelle il annoncera s'il dépose ou non une plainte à la police contre le premier ministre.

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 19-02-96

4-5-9

4-1-4-7

## BANCO

tirage du 19-02-96

9-15-21-23-25-26-29-31-32-36-40-42-

43-45-51-52-61-63-65-69

# SAISSANTE.

# TOUJOURS ACCESSIBLE.

# UNE CLASSE À PART.

Voiture de l'année - 1996\*

- MAGAZINE AUTOMOBILE

Meilleure nouvelle voiture économique - 1996\*\*



Automobile Journalists Association of Canada  
Association des Journalistes Automobile du Canada

LA NOUVELLE CIVIC HATCHBACK

à partir de 198 \$\* PAR MOIS



LE NOUVEAU COUPÉ CIVIC

LA NOUVELLE BERLINE CIVIC

**LA CIVIC HATCHBACK**, un puissant pouvoir d'achat et toute la liberté que donne la polyvalence! Que vous partiez en week-end avec votre fourbi ou avec vos amis, vous aurez à votre service un vigoureux moteur à 16 soupapes et injection, une suspension à deux leviers triangulés agile et sûre comme celle des voitures de course Honda, un coussin gonflable dans le volant, des freins assistés et plus encore. Vous en voulez davantage? Pour quelques dollars de plus par mois, un super ensemble optionnel vous offre entre autres une radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique, des miroirs sur les pare-soleil, un coussin gonflable avant droit et un compte-tours. Polyvalente à souhait, la Civic hatchback vous donne toute liberté.

**LE COUPÉ CIVIC**: plus racé, plus raffiné, plus excitant, il est véritablement un coupé sur mesure. À preuve, ses caractéristiques bien à la mode vous offrent, entre autres, la direction et les freins assistés, le moteur à 16 soupapes et injection plein de fougue et la célèbre suspension Honda à deux leviers triangulés agile et sûre. Pour souligner l'élégance de votre nouveau coupé Civic, complétez-le avec l'ensemble optionnel de grande valeur qui ajoute le confort d'un climatiseur sans CFC ainsi que le surcroît de sécurité d'un système de freins antiblocage (ABS). Le coupé Civic, remarquablement accessible, véritablement un coupé sur mesure.

**LA BERLINE CIVIC** se démarque en balayant cette croyance que les biens et les plaisirs qui font l'objet de nos désirs sont toujours hors de prix. Oui, son prix tout à fait raisonnable vous fait bénéficier entre autres de la direction et des freins assistés, de son impétueux moteur à 16 soupapes et injection et de la légendaire suspension Honda à deux leviers triangulés agile et sûre. Pour ajouter à son luxe déjà exceptionnel, complétez-en l'équipement avec l'ensemble optionnel de grande valeur qui comprend un confortable climatiseur sans CFC ainsi qu'un système de freins antiblocage (ABS) qui augmente la sécurité. La berline Civic. Tellement généreuse. Une classe à part.

POUR OBTENIR UN CATALOGUE OU L'ADRESSE DU CONCESSIONNAIRE HONDA LE PLUS PRÈS, COMPOSEZ LE 1 800 692-4842.

CONÇUES ET CONSTRUITES  
SANS CONCESSION



\* Cette offre de location exclusive à Honda Canada France Inc. s'applique aux Civic hatchback CX 1996 neuves (modèle JH82T). Mensualité de 198 \$ pendant 48 mois (total des versements : 9 504 \$). Un versement initial de 850 \$ ou un échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Prix sans versement initial aussi disponible. Franchise de kilométrage : 96 000 km. Frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat de 6 367,55 \$ plus taxes au terme de la location. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Le prix « Voiture de l'année - 1996 » a été attribué par le magazine américain Automobile. Le prix « Meilleure nouvelle voiture économique - 1996 » de l'AJAC a été attribué à la Civic hatchback seulement. Informez-vous auprès d'un concessionnaire Honda.

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

SURRESERVATION DES CHAMBRES

# Air Transat coupe des places sur Cuba

## La compagnie retire 63 de ses 362 sièges

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Vacances Air Transat ne prend plus de chance : l'organisation a décidé de retirer 63 des 362 sièges qu'elle avait prévus sur le prochain vol à destination de Cuba par suite de l'expérience désastreuse qu'elle a vécue, ces deux dernières semaines, lorsque plus d'une centaine de passagers, au total, se sont retrouvés sans chambre à la suite d'une survente de places effectuée par les Cubains.

« On préfère partir avec des sièges vides plutôt que de constater, à l'arrivée, que les chambres qui avaient été réservées pour nos clients ont été louées à d'autres personnes », a clamé le vice-président de la compagnie, M. Michel Mordret.

### UNE COUTUME BIEN CONNUE

Coutume bien connue dans le milieu du voyage, la surréservation a, d'une façon particulière, frappé de plein fouet les Québécois, ces derniers temps. Pour les Québécois, c'était une

pratique rarement constatée jusqu'à présent parce qu'ils étaient des clients fidèles.

« Notre président, Jean-Marc Eustache, a une série de rendez-vous avec le ministre du Tourisme Osmany Cienfuegos, le frère de Camillo Cienfuegos, un vieux compagnon d'armes de Fidel Castro », a raconté M. Mordret. « Il va lui expliquer que les Québécois ont développé une longue tradition de vacances à Cuba et que les hôteliers doivent respecter leurs contrats. »

Le voyageur spécifie bien que son or-

ganisation n'est pas en guerre contre Fidel Castro, ni contre les Cubains. « On est en guerre contre cette folie qui a envahi l'île alors que les hôteliers ne respectent pas leurs engagements parce qu'ils ne croyaient pas que la destination serait aussi populaire », soutient-il.

« La surréservation a toujours existé dans le métier. On essaie généralement de s'en accommoder. Pendant longtemps, le Romano Palace, au Mexique, était qualifié du surnom de Romano Pas'd'place. »

Mais Cuba va devoir s'ajuster. C'est en mai, à La Havane, que seront négociés les prochains contrats. Les règles devront être plus précises.

### PAS DES «CHEAP TRAVELLERS»

M. Mordret n'impute nullement à la réputation de « cheap travellers » des

Québécois le fait que les Cubains aient préféré la clientèle allemande à celle de ces derniers. « Le problème, explique-t-il, est universel. Les Allemands arrivent un jour ou deux avant nous autres lors des vols de destination vacances. On subit leur invasion. Mais de notre côté, on arrive quelques jours avant les Italiens. Ce sont eux qui en souffrent. Cuba a été victime de sa trop grande popularité. »

### Cuba a été victime de sa trop grande popularité

M. Mordret explique qu'il est beaucoup plus facile de déplacer des vacanciers dans certaines destinations qu'il ne l'est à Cuba. « À Acapulco, on a un bassin de 8000 chambres alors qu'il n'est que de 800 chambres à Varadero. C'est beaucoup plus compliqué. »

Quoi qu'il en soit, les prochains vacanciers à destination de Cuba ne vont partir que si leur séjour est garanti.

Transat a horreur de faire transiter ses clients.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

# La facture atteindrait 3 millions \$

LUCE DALLAIRE  
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — La majorité des locataires de l'édifice Canam affectés par l'incendie survenu dimanche, se sont relocalisés, hier, tandis que les enquêteurs fouillaient les décombres glacés pour trouver la cause du sinistre dont la facture pourrait atteindre 3 millions \$. De l'avis du copropriétaire du complexe commercial adjacent, qui a été rasé, la reconstruction n'est pas assurée.

« Nous reconstruirons si nous sommes capables, mais rien n'est certain », disait hier, M. Herman Bolduc, à l'issue d'un dîner-conférence tenu avec son épouse et les propriétaires du 2<sup>e</sup> étage, MM. Philippe Chénard, Serge et Rock Poulin.

« Mon commerce allait bien et aujourd'hui, je ne sais pas où je m'en vais, j'ai tellement de peine », dit M<sup>me</sup> Ginette Martel, du Subway. « ...Il ne reste plus rien. »

Ashton avait cessé ses activités depuis une semaine et, compte tenu du marché de la restauration à Saint-Georges, explique M. Jean-Marc Gilbert qui exploite une seconde franchise au Carrefour, « nous révisons notre positionnement. Il est donc peu probable de revenir sur la 1<sup>re</sup> Avenue ». Par ailleurs, les dispositions d'ur-



Les ruines de l'édifice donnaient l'allure d'une immense sculpture sur glace, hier.

gence ont été prises pour que soient opérationnels le plus rapidement possible, les bureaux des locataires de l'édifice Canam Manac.

« La priorité va au service à donner à ceux qui ont touchés par les dégâts de fumée et d'eau », assure le vice-président de Placements C.M.I. et porte-parole de Canam, M. Marcel Blouin.

« Pour poursuivre leur travail, les 30 employés du Groupe Canam et de ses compagnies affiliées, ont été transférés chez Manac et au motel industriel. Le Conseil économique logera à l'hôtel de ville jusqu'à vendredi et la Banque de Nouvelle-Écosse, qui ne pourra revenir ici avant un mois, ouvrira ses portes en après-midi, au 11660, 1<sup>re</sup> Avenue, dans les locaux placés derrière Scotia McLeod », précise M. Blouin. Pour sa part, M. Yvan Landry a déménagé tempo-

rairement les pénates de PME Partenaire au Carrefour alors que M. Marcel d'Amours, du ministère de l'Industrie et du Commerce, a préféré nettoyer les bureaux et confiner le personnel au 3<sup>e</sup> étage.

La gérante de la section des motels du Manoir, M<sup>me</sup> Suzanne Poulin, affirme que la buanderie est une perte totale.

« Nous avons mobilisé une vingtaine d'employés et nous prévoyons environ deux mois pour tout nettoyer », ont indiqué Réal Thompson et Jean-Paul Fecteau de Sani-Pro.

Que ce soit du côté des pompiers, des gens de Canam ou des locataires, de la ville, tout le monde a réagi très rapide-

ment et la coordination a été assurée efficacement, continue M. Blouin, précisant que l'entraide fait toujours partie de l'apanage beauceron.

Selon l'enquêteur municipal Julien Laplante, la majorité des assureurs des sinistrés étaient sur place, hier, et tout indique que la facture de l'incendie pourrait atteindre jusqu'à 3 millions \$, ce qu'on saura jeudi.

De leur côté, les enquêteurs des crimes contre la propriété de la SQ, arrivés sur les lieux du drame à 15 h 30, cherchent à identifier la cause du sinistre. Après leur analyse, la 1<sup>re</sup> Avenue, qui depuis dimanche matin a été fermée à la circulation, sera rouverte ce soir.



Marcel d'Amours, dans son bureau du ministère de l'Industrie et du Commerce.

# Le «canal» Saint-Charles

## Éliminez les murs de béton, insistent les spécialistes

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'aménagement de la rivière Saint-Charles doit éviter tout remblayage et passer par l'élimination, à long terme, des murs de granit et de béton.

Voilà un préconcept proposé à la Commission pour la mise en valeur du projet de dépollution et de renaturalisation de la rivière Saint-Charles par Rivière Vivante, un groupe de spécialistes voués à la protection et à l'aménagement de ce cours d'eau. Rivière Vivante a son représentant à la Commission sur la rivière Saint-Charles, M. Jean Roberge.

On voit ainsi apparaître deux conceptions différentes de ce qu'est la Saint-Charles entre la rue Marie-de-l'Incarnation et le pont Samson, là où elle est contrainte à l'intérieur de murs.

Selon le concept de la ville, élaboré par M. Pierre Lavallée, consultant de la firme Asseau et engagé comme personne-ressource pour la commission, il s'agira toujours d'un canal aménagé, puisqu'on conserve les murs. « Toutefois, ce sera un milieu dont les caractéristiques seront plus près d'une rivière naturelle », dit M. Lavallée.

Rivière Vivante soutient plutôt qu'il ne faut pas se contenter d'aménager un canal, mais qu'on doit récupérer et naturaliser une rivière!

En conservant les murs, l'aménagement se ferait par du remblayage. Or, ce procédé, en plus de réduire le plan d'eau considérablement, éliminerait les sites les plus propices à la naturalisation et à l'implantation de végétation aquatique.

La richesse et la diversité biologiques d'un milieu aquatique sont très liées à son hétérogénéité physique. Dans le lit de la Saint-Charles cette hétérogénéité se limite à de rares élargissements et à la présence de hauts-fonds et d'îlots. Le projet de remblayage, en régularisant le lit, ferait disparaître ces éléments, en plus de réduire de tiers la surface du plan d'eau qui n'est pourtant pas excessive, près de 330 000 mètres carrés.

Rivière Vivante fait voir d'ailleurs que la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec spécifie que « le remblayage en milieu aquatique ne peut être autorisé qu'en cas d'absolue nécessité ».

Le préconcept de Rivière Vivante dit que le remplacement des murs par des berges inclinées serait réparti sur plusieurs années, une quinzaine peut-être, afin d'en étaler le coût. Et ce serait un démantèlement minimal: seuls les revêtements de granit, leurs contreforts et les trottoirs de béton seraient retirés. Et il n'est pas question de déplacer la piscine Saint-Roch, comme ça déjà été soulevé à la commission.

Quant aux bassins de rétention, ils devront, dit Rivière Vivante, s'intégrer dans l'aménagement de la rivière et leur localisation ne devrait pas entraîner un remblayage du plan d'eau.

La conseillère Françoise Viger, responsable du dossier et membre de la commission, dit que le projet de Rivière Vivante est traité sur un pied d'égalité avec celui de la ville. Elle ne met pas en doute l'impartialité des services de la ville qui évalueront le projet de Rivière Vivante et le compareront avec leur projet.

L'échéancier de la commission subit quelque retard de sorte que le choix d'un scénario se ferait en avril ou mai alors que prévu en mars. On est présentement à tenter de définir des principes et des critères d'aménagement.

« On doit récupérer et naturaliser la rivière », soutient l'organisme Rivière Vivante



Le hall d'entrée de la Banque de Nouvelle-Écosse.

FRONTENAC

Accident mortel

Nicole Viger, 43 ans, de Frontenac, dans la région de Lac-Mégantic, a perdu la vie lorsqu'elle a été happée par une voiture en traversant à pied la route rurale devant sa résidence. L'accident s'est produit sur la route 204, dimanche, vers 22h15. Le conducteur de la voiture n'était pas en état d'ébriété, a indiqué hier le porte-parole de la Sûreté du Québec à Sherbrooke. La route n'est pas éclairée à cet endroit. C.S.



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

SAINT-JOSEPH

Culture de pot

Le couple de Saint-Cyprien arrêté vendredi pour culture de marijuana a comparu hier au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. La Sûreté du Québec avait mis la main sur 620 plants de marijuana, dans la résidence du couple. La valeur estimée de la drogue est de 62 000\$. Dany Cook, 32 ans, a été accusé de culture de stupéfiants, possession dans le but d'en faire le trafic, et bris de probation. Sa conjointe, Annie Picard, 33 ans, n'a été accusée que de culture de stupéfiants. C.S.

THETFORD MINES

Le forcené en cour

Siégeant hier au palais de justice de Thetford Mines, le juge Louis Carrier a fixé au 27 février la date de l'enquête préliminaire de Mario Desharnais, accusé d'avoir pris sa fille de 17 mois en otage dans le logement de son ex-petite amie au début de l'année alors qu'il était armé. L'homme de 37 ans a été remis en liberté moyennant un engagement de 1000\$ et la promesse de suivre une cure fermée à la maison de réhabilitation L'Aube de la Paix de Thetford Mines. Il lui est également interdit de posséder des armes. I.B.

QUÉBEC

La vie sauve malgré lui...

Un homme de 38 ans a eu la vie sauve malgré lui hier après-midi. Le résident de la rue Adélar, à Québec, avait trafiqué sa voiture à l'aide d'un tuyau, dans le but de s'empoisonner au monoxyde de carbone. La voiture était stationnée à côté de l'édifice où réside cet homme. Mais voilà qu'une fois installé au volant, le moteur ne démarrait pas. L'homme a alors installé un chargeur sur sa batterie. Toutefois, la surcharge de courant provoquée par le chargeur demeuré en place a provoqué un début d'incendie dans le moteur, ce qui a ameuté les voisins. Appelés à la rescousse, les pompiers ont alors trouvé le malheureux gisant inconscient, et ont réussi à le ranimer. Il s'agissait de la deuxième fois au moins que cette personne tentait d'attenter à ses jours.

BEAUCEVILLE

Maison en flamme

Les pompiers de Beauceville ont mis environ une heure et demie à éteindre les flammes qui s'étaient propagées du 2e étage à l'ensemble de la résidence de M. Marcel Morissette, située dans le rang Saint-Joseph, à Beauceville-Ouest, hier, un peu après 19h. La résidence qu'habitait l'employé des soeurs de la Charité avec son épouse et ses trois enfants est

une perte totale, évaluée à quelque 35 000\$. Les enfants, qui célébraient une fête, sont montés dans la chambre pour allumer les bougies du gâteau d'anniversaire et ont accidentellement, selon le chef pompier, M. Paul-Henri Bernard, échappé l'allumette ou le briquet. Les parents se sont précipités sur les lieux, continue M. Bernard, mais le feu avait envahi toute la pièce. Une des fillettes a dû recevoir de l'oxygène, mais tous les membres de la famille sont sortis indemnes de ce sinistre. L.D.

QUÉBEC

Écosommet: fin de course pour les consultations

Les consultations régionales en vue de la tenue de l'Écosommet tirent à leur fin pour ce qui est de Québec. La soirée prévue pour la Côte-de-Beaupré aura lieu demain, à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le lendemain, le 22 février, à Lac-Beauport, se tiendra la rencontre pour la Municipalité régionale de comté Jacques-Cartier. Le Conseil régional de l'environnement de la région de Québec organise l'événement. Un bilan des commentaires recueillis sera prêt à la fin du mois de mars. La rencontre nationale est prévue pour le mois de mai, à Montréal. L'Écosommet se veut une suite au Sommet de la Terre, un gigantesque rassemblement politique, à Rio de Janeiro, au Brésil.

SAINT-JOSEPH

Employé municipal accusé d'agression sexuelle

Une déclaration sommaire de culpabilité a été portée contre André Morin, 47 ans, de Saint-Georges, pour agression sexuelle et voies de fait. Les délits reprochés à l'individu auraient eu lieu le 27 janvier, alors qu'il se trouvait au travail. L'enquête policière instituée sur cette affaire est pratiquement terminée. À l'emploi de la municipalité, Morin a été suspendu avec salaire par le directeur général et sous approbation des membres du conseil à la dernière séance. Libéré sur engagement, André Morin comparaitra au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, le 1er mars, pour divulgation de la preuve. L.D.

LÉVIS

Préretraite pour le chef Magier et le trésorier

Dégraissage chez le personnel cadre



Le chef de police François Magier

MARC SAINT-PIERRE

Le Soleil

■ LÉVIS — Illustration d'un régime minceur envisagé pour l'appareil administratif lévisien, deux grosses pièces de l'échiquier municipal se prévaudront à l'été du programme de préretraite mis en oeuvre par l'administration Guay.

C'est ce qu'a fait savoir le maire de Lévis, Denis Guay, à l'occasion de la séance régulière de son conseil municipal, hier soir.

Les deux partants sont le directeur du Service de la sécurité publique, François Magier, 56 ans, et Maurice Ducasse, 58 ans, directeur du Service de la trésorerie.

Le départ des deux hauts fonctionnaires met en lumière le programme de préretraite conçu par l'hôtel de ville pour le personnel cadre âgé de 56 ans et plus.

Mais surtout la volonté de gérer plus serré la structure administrative héritée des fusions successives Lévis-Lauzon-Saint-David.

Le maire de Lévis n'a pas utilisé de ces mots brutaux des temps présents comme rationalisation, coupures, dégraissage. Mais il n'a pas caché qu'il pense à une structure plus horizontale, « une structure dans laquelle on retrouverait moins de personnel cadre et où chacun aurait des responsabilités différentes ».

Le personnel cadre n'est toutefois pas acculé à faire hara-kiri pour alléger la structure tel que l'entendent les élus. « L'objectif étant de permettre à l'employé cadre de quitter avec le moins d'inconvénients possible et à la ville de réaliser cette restructuration qui devrait permettre des économies substantielles à moyen et à long terme », a souligné le maire Guay.

Et il est clair à ce propos que le train est sur les rails. « Le Comité des ressources humaines est à préparer un projet de réajustement de structure administrative qui permettra de minimiser le nombre de paliers administratifs. À cet égard, le but visé est d'améliorer notre efficacité et notre efficience », a dit M. Guay sans plus élaborer en attendant que l'analyse du comité en vienne à son terme.

EN PLEINE GLOIRE

Ce qui est néanmoins très concret dans l'immédiat, c'est que le chef de police quittera son poste le 1er juin. Comme chef adjoint et chef de pompier, puis directeur de police et incendie, et enfin directeur de la sécurité publique, M. Magier aura servi la population de Lévis pendant 27 ans.

Décoré par le gouverneur général pour « Service distingué », membre fondateur du Syndicat professionnel des chefs de police devenu plus tard l'Association des cadres de sécurité publique du Québec, le chef Magier quitte son poste en pleine gloire avec un taux de résolution des crimes de 53,5, le plus élevé du Québec pour un corps policier de l'importance du sien. Le directeur de la trésorerie partira quant à lui le 1er juillet. Après avoir fait ses premières armes en gestion municipale à Baie-Comeau, M. Ducasse est entré comme trésorier à la ville de Lévis en 1974.

Une école-usine dans Limoilou

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

QUÉBEC — La dixième école-usine de la province installera ses pénates à l'école Sainte-Odile, dans le quartier Limoilou, à Québec. La Commission des écoles catholiques de Québec (CÉCQ) a adopté, hier soir, une résolution en ce sens. Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) accueillera sa soixantaine d'étudiants, dès septembre. Les jeunes y feront un apprentissage menant à un certificat reconnu par le ministère de l'Éducation par leur travail dans le domaine de la collecte, du tri et de la revente de vêtements usagés.

Les CFER sont une formule lancée, il y a une dizaine d'années, à Victoria-ville, par Normand Maurice. Les élèves recrutés sont ceux qui n'ont pas les capacités ou la motivation pour décrocher leur diplôme du secondaire V.

« L'idée est d'offrir à des jeunes qui ont des habiletés manuelles un métier non spécialisé, explique la directrice des services éducatifs de la CÉCQ, Jeanne-d'Arc Roy. Pendant deux ans, ils se préparent à intégrer le marché du travail. Le CFER vise à en faire des travailleurs productifs, des gens qui ont des règles à respecter et un travail à donner ».

À sa deuxième année, le Centre devrait recevoir une centaine de jeunes âgés de 16 à 18 ans. Ses activités, concentrées au départ sur la récupération des vêtements, se diversifieront au fil des ans.

Améliorer l'efficacité et l'efficience à l'hôtel de ville

**Le Bingo DU SIÈCLE LE SOLEIL**

NOTRE CARTE DE BINGO EST VALABLE POUR LES 8 SEMAINES DE LA PROMOTION

**PARTIE N° 3**  
20 FÉVRIER 1996  
VOS NUMÉROS BINGO DU JOUR

53	24
37	76
3	65
20	30
87	78

Surveillez sur votre carte le numéro chanceux du jour.

NUMÉROS CHANCEUX DU JOUR

B-00100788
B-00123398
B-00291089
B-00356774
B-07399563

**PLUS DE 38 000\$ EN PRIX**

**GRAND PRIX 25 000\$**

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS 7 JOURS INCLUANT

10 000\$<sup>sen</sup> ameublement **TANGUAY**

5000\$ en certificats-cadeaux d'épicerie IGA

5000\$ en placements combinés Desjardins

5000\$ voyage pour 4 personnes à Puerto Plata

HÔTEL PUERTO PLATA VILLAGE

vacances air transat

LE SOLEIL IGA TANGUAY

ABONNEZ-VOUS 686-3344 / 1-800-463-2362 DOUBLEZ VOTRE PRIX

Abonnez-vous au quotidien LE SOLEIL et courez la chance de gagner le double des prix en argent remis chaque jour et chaque semaine.

encerclez sur votre carte les numéros qui correspondent aux numéros publiés dans LE SOLEIL pour la partie en cours. Tous les jours de la semaine, 10 numéros seront publiés dans l'annonce journalière du SOLEIL pour la partie en cours.

Si vous avez encerclé sur votre carte les 15 numéros d'une même partie vous êtes admissible au tirage du prix hebdomadaire. Vous devez téléphoner au SOLEIL au numéro 686-3233, au plus tard à midi le lundi qui suit la fin de la partie pour prouver que vous avez les bons numéros. Les parties se joueront du samedi au vendredi. Une nouvelle partie commencera chaque samedi avec une nouvelle série de numéros publiée dans le journal.

PRIX QUOTIDIENS  
Tous les jours de la promotion (56 jours), LE SOLEIL publiera 5 numéros chanceux. Si le numéro chanceux inscrit sur votre carte de bingo correspond à un des numéros chanceux publiés dans l'annonce journalière vous êtes admissible au tirage quotidien de 50\$ en argent (100\$ pour les abonnés 7 jours en règle du SOLEIL). Pour ce faire, communiquez avec LE SOLEIL au numéro 686-3233 le jour même, avant 16h30. Les finalistes du samedi et du dimanche auront jusqu'à midi le lundi pour s'inscrire au tirage.

PRIX HEBDOMADAIRES  
Chaque carte de bingo contient 8 parties différentes (une par semaine pendant 8 semaines). Chaque semaine, vous devez encerclez sur votre carte les numéros qui correspondent aux numéros publiés dans LE SOLEIL pour la partie en cours. Tous les jours de la semaine, 10 numéros seront publiés dans l'annonce journalière du SOLEIL pour la partie en cours.

Si vous avez encerclé sur votre carte les 15 numéros d'une même partie vous êtes admissible au tirage du prix hebdomadaire. Vous devez téléphoner au SOLEIL au numéro 686-3233, au plus tard à midi le lundi qui suit la fin de la partie pour prouver que vous avez les bons numéros. Les parties se joueront du samedi au vendredi. Une nouvelle partie commencera chaque samedi avec une nouvelle série de numéros publiée dans le journal.

Les cartes qui auront été modifiées, tachées ou griffonnées seront rejetées. Pour éviter la fraude, LE SOLEIL conservera une copie de toutes les cartes distribuées.

Les caisses populaires Desjardins

**11 948\$\*\***

ou **229\$\*/mois\*** (48)

**TERCEL SD 1996**  
transmission manuelle

**MÉTIVIER TOYOTA**

160, route Kennedy, Lévis 837-4701

PEA PROTECTION EXTRA ATTENTIVE Garantie kilométrage illimitée disponible.

\* Location Solution Toyota, 48 mois 96 000 km gratuits, option achat non obligatoire, transport, préparation inclus, taxes en sus, valeur garantie à la fin du terme. Premier versement et dépôt remboursable égaux à la mensualité exigée à la livraison (458\$). Sujet à l'approbation du crédit.

\*\* transport, préparation, taxes en sus

**ACHÉTEZ EN VILLE!**

Economisez temps et argent chez **MaisonNeuve**

**VISION ESI**  
Très bien équipée

**299\$/mois**  
avec 3645\$ comptant ou équivalent ou

**435\$/mois**  
sans comptant

Location clé d'or 30 mois incluant 51 000 km 0,09¢ le kilomètre additionnel. Taxes en sus.

**MAISONNEUVE**

**Jeep Eagle**

138, MaisonNeuve et 47, boul. René-Lévesque Est 529-8135

# Derome... en pantoufles

Ciel, est-ce une apparition? Ces yeux qui me dévisagent dans le journal n'appartiennent-ils pas à l'homme dont on a évoqué la vie publique dimanche à la télévision? J'ai sursauté hier en voyant ces yeux, en bas de la A-5, puis la bouche en page A-7. Quelle idée de le découper ainsi en morceaux? Est-ce pour en faire des reliques? On avait déjà vu son genou et son mollet dans La Presse de samedi. Et lui, sous la plume de Louise Cousineau que les téléspectateurs qui le voient toujours assis ne peuvent « imaginer sa musculature bien huilée ».

Chose certaine, ces jours-ci, Bernard Derome est comme la trinité. On voit partout ce saint homme dont la télévision a brossé dimanche un portrait aussi édifiant qu'une hagiographie du frère André.

— C'est ici qu'il a grandi, disait Mouffe en montrant une maison bourgeoise.

— Je me souviens d'un enfant sérieux, déclarait sa jeune première maîtresse d'école Andrée Lachapelle, en jouant sur le caractère équivoque du mot « maîtresse ».

Tous ceux qui ont été touchés par sa grâce et qui ont du poids dans notre petite société ont défilé à l'écran: les collègues, les politiciens, les artistes, les célébrités. Ce fut un concert d'éloge, un florilège. Mais l'aurole dont on l'a nimbé m'a fait craindre le pire: verrons-nous bientôt la photo de Bernard Derome entre celle de Saint-Jude et de Saint-Christophe pour faveur obtenue, avec promesse de publier? Va-t-on commercialiser l'huile de Bernard Derome sur le marché des miracles, comme celle de Saint-Joseph?

Ce portrait de Bernard Derome diffusé par Radio-Canada était un peu complaisant. Il doit bien avoir caché quelque part un cadavre dans un placard, ce saint-bernard sympathique. Il n'a jamais fait fumer une grenouille? Trompé un ami? Triché le fisc? Fait une vacherie? Été un mauvais père? J'aurais aimé qu'il se confesse un peu. Abandonner le collège en rhétorique, c'est un bien petit crime. Les téléspectateurs auraient pu lui pardonner davantage.

## UN DEROME... CONFORTABLE

Car on l'aime beaucoup Bernard Derome. Comment dire? Il est... confortable. C'est bizarre, quand je pense à lui, je dois chasser l'image subliminale d'une paire de pantoufles. À 22 h, le soir depuis 25 ans (et maintenant à 21h à RDI), il se fait le messager de nouvelles atroces, rarement rigolotes: des morts, des drames, des catastrophes, des guerres, des grèves, des accidents, mettez-en. Il a raconté le Vietnam, le Cambodge, l'Irak, la Bosnie et tous les crimes perpétrés par l'homme sur l'écorce terrestre depuis un quart de siècle. Il a fait écho à des échecs, des faillites, à commencer par nos combats constitutionnels. Et pourtant, après l'avoir entendu débâler toutes ces horreurs, chaque soir on s'en va dormir tranquillement. N'est-ce pas étrange, voire miraculeux? Ce diable d'homme jouit sûrement d'un don très particulier pour nous plonger dans la dure réalité sans troubler notre sommeil. Il y a



Ghislaine Rheault

un mystère là-dessous. Est-ce le secret qu'il cache dans son sourire, comme la Joconde?

L'émission de dimanche a permis d'esquisser une rétrospective des nouvelles qui ont compté depuis 25 ans: depuis la crise d'octobre jusqu'au dernier référendum, en passant par le rapatriement de 1980. Des dates-charnière, des moments historiques: le Chili, Cuba, la chute du mur de Berlin. Des grands rendez-vous: Dakar, Paris, Moscou, Berlin, Dieppe. Elle a montré aussi des images involontairement ironiques: Peter Mansbridge et Lloyd Robertson, deux chefs d'antenne de CBC et CTV qui ne parlent pas français; les cérémonies d'inauguration de Mirabel à l'heure où on veut ratatiner la boutique.

Mais elle m'a aussi donné un coup de vieille: entendre Michel Tremblay jeuneot, défendre la langue des Belles-Sœurs, découvrir Michèle Tisseyre, ancienne reine du Music-Hall sous une couronne de cheveux blancs, ayoylle!

C'est la crédibilité de Bernard Derome, qui était le vrai sujet de cette émission. Quand un chef syndical ou un ancien premier ministre se demandent s'il vote aux élections, c'est éloquent. Même si des esprits tordus jurent qu'il est un libéral bon teint, que d'autres affirment qu'il ne peut cacher sa joie en annonçant une victoire du Parti québécois, sa neutralité à l'écran ne fait pas de doute. Il est tellement crédible, a rigolé Yvon Deschamps, que « même quand on sait que

ça se peut pas, toutes les nouvelles ont l'air vraies! »

Mais cet éloge dithyrambique a dû mettre Bernard Derome mal à l'aise. Se voir ainsi projeté au devant de la scène quand on est modeste, réservé, discret, timide et qu'on parle de son métier avec un certain maladresse en empruntant des formules un peu creuses, ça doit faire un drôle d'effet.

## DES IMAGES QUI CHICOTENT

Certaines images du document m'ont passablement chicoté. L'hommage des politiciens à Bernard Derome était contre-nature. J'imaginai les bulles qu'on aurait pu mettre au-dessus des têtes de Mulroney, Bouchard, Bourassa qui ont tous eu à se plaindre un jour de l'information à Radio-Canada.

Mais Jean Chrétien qui a dénoncé avec hargne le traitement journalistique de la dernière campagne référendaire à Radio-Canada n'aura pas fait semblant. Comme s'il s'adressait à un ennemi politique, il a proposé au héros de la fête une gageure bizarre et mesquine: lequel de nous deux va durer le plus longtemps? J'ai même cru qu'il allait mettre dans la balance le nom de Stéphan Bureau, l'étoile montante que TVA a fait le sacrilège d'opposer à Derome aux nouvelles de 22 h. Car en diffusant cette émission, Radio-Canada a voulu rendre un hommage touchant et mérité à cet exceptionnel artisan tout en lançant un pavé dans la mare de TVA. Derome contre Bureau, c'est un peu comme si on opposait les pantoufles aux espadrilles. À 22 h, moi je préfère encore les pantoufles.

## AGRESSION SEXUELLE

### La victime a menti, selon la défense

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'adolescent présumé victime d'agression sexuelle de la part du technicien en loisirs François Lebeau a tellement menti dans son témoignage qu'il faut rejeter celui-ci totalement.

C'est le point de vue que l'avocat de l'accusé, M<sup>e</sup> Guy Bertrand, a soumis aux deux femmes et dix hommes du jury, qui a entrepris ses délibérations hier. Admettant que le jeune homme a pu mentir sur certains points secondaires, la procureure de la couronne, M<sup>e</sup> Anne Couture, a quant à elle soutenu qu'il a dit la vérité lorsqu'il a décrit la présumée agression survenue en mars dernier dans un condominium de Stoneham.

Selon la procureure, il est clairement ressorti de sa preuve que l'adolescent, alors âgé de 17 ans, n'a pas consenti à avoir une relation sexuelle avec le technicien en loisirs de son école secondaire à Sherbrooke. La directrice du restaurant-bar où le jeune s'est réfugié après s'être enfui du condominium loué par Lebeau a en effet corroboré qu'il se trouvait alors dans un profond état de choc. Il a pleuré durant une demi-heure en attendant l'arrivée des policiers qu'il avait demandé d'alerter.

En contre-interrogatoire, M<sup>e</sup> Bertrand a fait reconnaître à l'adolescent qu'il a fait plusieurs sorties avec Lebeau et que celui-ci lui a offert quelques cadeaux. Deux mois avant la présumée agression, il avait couché au domicile du technicien en loisirs mais, a-t-il affirmé, ce dernier s'est comporté de façon tout à fait correcte.

D'autre part, M<sup>e</sup> Bertrand a tenté de démontrer que son client ne se trouvait pas en situation de confiance ni d'autorité à l'égard de l'adolescent. Le directeur adjoint de son école a indiqué que Lebeau ne s'y trouvait pas en



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU  
François Lebeau

autorité mais qu'il avait la possibilité de « commander » aux élèves. Dans son propre témoignage, le jeune a dit considérer l'homme de 43 ans comme un grand frère, voire comme un second père.

Dans son rapide exposé, hier, le juge François Tremblay a expliqué au jury les subtiles nuances entourant le consentement qu'une personne âgée de 14 à 18 ans peut exprimer quant à une relation sexuelle avec un adulte. Mais Lebeau faisant aussi face à une accusation d'avoir eu des contacts sexuels avec le jeune homme, la situation se complique d'autant plus.

Les jurés devront aussi examiner les notions d'autorité, de confiance et de dépendance entre les deux personnes. S'ils estiment qu'il n'y avait pas de telles connotations dans la relation, le consentement du jeune homme devient possible.

Mais encore faut-il qu'il ait effectivement son consentement... En cette matière, les jurés n'ont que la version du jeune homme à considérer puisque Lebeau n'a présenté aucune défense.

## TRAVERSIER

### Pas de fissure

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

ÎLE-AUX-COUDRES — L'accident survenu en fin de semaine avec le Joseph-Savard ne remet pas en question la sécurité à bord de ses navires, soutient la Société des traversiers du Québec, qui assure qu'elle prend toutes les mesures préventives pour amener les usagers à bon port.

« Nos bateaux effectuent des dizaines de traversées à tous les jours, été comme hiver, et nous avons un taux de réussite qui frise les 100%. Il s'agit vraisemblablement d'un accident causé par les éléments naturels », mentionne un porte-parole de l'entreprise, M. Jean Cantin.

La Société des traversiers a fêté les dix ans de mise en service du Joseph-Savard, le mois dernier. Le navire fait l'objet d'un entretien préventif régulier. « Nous nous conformons aux normes de la Garde côtière qui sont parmi les plus sévères au monde », insiste M. Cantin en précisant qu'il n'y a eu aucune coupure budgétaire mettant en cause la sécurité sur les navires.

## HÉLICE BRISÉE

Hier, le Joseph-Savard était amarré au quai de l'Île-aux-Coudres et il a fait l'objet d'examen sommaires.

Les dommages seraient beaucoup moins importants que ce qu'avaient cru les responsables de la Société. Le groupe propulseur est intact si ce n'est d'une hélice qui devra être changée. Pour ce qui est de la coque, elle ne présenterait pas de fissure.

Le traversier sera mis à sec demain aux Chantiers AML, adjacents au quai de l'Île-aux-Coudres. « Nous serons en mesure d'évaluer avec exactitude les dégâts et de déterminer le temps qu'il faudra pour procéder aux réparations », raconte M. Cantin.

C'est le Lomer-Gouin, un traversier affecté normalement à la liaison Québec-Lévis, qui assure la relève.

## ATTOUHEMENTS

### L'ado s'en est pris à trois garçonnetts

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'adolescent de 16 ans qui a agressé sexuellement deux fillettes de 6 à 8 ans durant la période des Fêtes a aussi commis des attouchements sexuels contre trois jeunes garçons, tous âgés de 4 à 5 ans, durant son court séjour de deux semaines dans la région de Québec.

Alors que le police tente désespérément de retracer les deux jeunes filles, la première victime d'attouchements au parc Frontenac, à Vanier, la seconde agressée deux jours plus tard, le 28 décembre, au parc Dollard, à Québec, elle se rassure après avoir recueilli les témoignages des trois garçonnetts.

« Là-dessus, raconte l'agent Mario Marcoux, de la police de Québec, on est en mesure de faire une bonne preuve à l'égard des accusations qui vont être portées cette semaine. Dans le cas des fillettes, ce sera difficile puisqu'on n'a aucune trace des victimes. »

L'adolescent, qui était en fugue d'un centre d'accueil de la région de Montréal, ne devrait pas remettre les pieds dans la région de Québec s'il plaide coupable aux accusations à venir. « On

ne devrait plus le revoir, commente le policier. Mais si on réussit à retracer les deux fillettes, on sera en mesure de le faire comparaître ici. »

## LES DEUX GARÇONS

Selon les informations fournies au SOLEIL, l'adolescent aurait agressé les deux garçons dans les deux résidences où il a trouvé refuge durant sa fugue.

Durant la première semaine, il a violenté les deux enfants de la famille où il avait trouvé asile alors qu'il récidivait, la semaine suivante, sur un troisième enfant du même âge, durant la seconde étape de sa fugue.

Selon toute vraisemblance, l'adolescent s'est présenté dans ces deux familles après avoir obtenu leur adresse auprès de jeunes gravitant dans les environs de la place d'Youville, a expliqué l'agent Marcoux.

Le jeune a avoué tous ses crimes auprès des policiers. Mais la sûreté municipale de Québec aimerait bien aussi procéder dans le cas des deux filles.

Rappelons que la première fillette aurait entre 6 et 8 ans et avait des cheveux blonds coupés au milieu du dos. Elle portait un vêtement de neige rose et vert.

La seconde, du même âge, a des cheveux châtain et les yeux bleus. Elle portait un pantalon bleu, un chandail rose et un manteau vert.

Pour  
VENDRE  
ton  
AUTO  
LES ANNONCES  
CLASSÉES  
686  
3311

**ENCAN  
DU BELL**  
Auto - camion - outil - 4x4  
LE PUBLIC PEUT VENDRE ET ACHETER  
Au 1124, chemin de la Canardière  
648-6651

1 200 caisses et un numéro de téléphone : 1 800 711-6100\*

Voilà deux façons rapides  
d'acheter des fonds de placement.

\*Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

LES FONDS  
DESJARDINS

Desjardins pour s'aider soi-même

Admissibles  
au REER

# LE QUÉBEC LE CANADA

INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE

## Coon Come contredit Bourassa

MONTREAL (PC) — Contrairement à ce que prétend l'ex-premier ministre Robert Bourassa, rien dans la Convention de la Baie James et du Nord québécois ne pourrait empêcher les Cris de la baie James de se séparer d'un Québec souverain, soutiennent les principaux intéressés.

« M. Bourassa a absolument tort », a affirmé hier le grand chef cri Matthew Coon Come, par voie de communiqué. « La Convention de 1975 ne garantit rien au Québec en cas de sécession. »

M. Bourassa avait indiqué la semaine dernière à Ottawa que les Cris du Québec ne pourraient se séparer d'un éventuel Québec souverain car en signant la Convention de la Baie James et du Nord québécois, ils ont reconnu faire partie intégrante du Québec.

« Les Cris ont donné leur permission conditionnelle, dans un contexte fédéral, pour un seul projet hydroélectrique, explique M. Coon Come. En retour, nous avons négocié un lien permanent, garanti par la Constitution, avec les gouvernements du Canada et de la province de Québec (...), qui ne peut être modifié sans notre consentement. »

Les Cris ont fait savoir, au Canada et sur la scène internationale, que « si le Québec fait sécession, il se trouverait à répudier illégalement la Constitution canadienne et la Convention de la Baie James ».

Is affirment que dans ce cas, le Québec « ne peut prétendre invoquer sélectivement certains aspects de la Convention à son avantage, tout en abrogeant unilatéralement ses conditions les plus fondamentales ». « Le Québec se trouverait à se séparer du Canada et des Cris », a affirmé M. Coon Come. « Dans ce cas, nos terres continueraient à nous appartenir et nous avons le droit de demeurer avec elles - et les ressources qu'elles renferment - au Canada. »

M. Bill Namagoose, directeur général du Grand Conseil des Cris, s'est dit surpris par les commentaires de M. Bourassa, pourtant un fédéraliste. Il se réjouit cependant que l'ancien premier ministre libéral participe au débat: « il nous donne l'occasion de signaler que la Convention garantit aux Cris un lien perpétuel avec nos terres, avec le Canada. »

Depuis quelques semaines, des Québécois anglophones, des leaders autochtones et des fédéralistes soutiennent que si le Canada est divisible, le Québec l'est tout autant. Le Parti québécois et le Parti libéral du Québec défendent pour leur part l'intégrité territoriale de la province.



En signe de victoire, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois (à droite), lève le bras de la vice-présidente du PQ, Monique Simard, qui aura dû s'y reprendre à deux reprises avant de devenir députée.

## Monique Simard emporte finalement son siège

MARIO GILBERT  
Presse canadienne

■ MONTREAL — La vice-présidente du Parti québécois, Monique Simard, a célébré hier soir son 46e anniversaire de naissance en décrochant finalement un siège de député à l'Assemblée nationale.

Mme Simard, défaite de justesse en 1994 dans Bertrand lors des dernières élections générales, a remporté la victoire avec 53 % des voix et une majorité de 5870 votes sur son adversaire du Parti libéral du Québec, Bertrand Légaré, qui a recueilli environ 33 % des voix.

Le candidat de l'Action démocratique, Jean Dion, recueillait de son côté 11 % des voix. Un peu plus de 56 % des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

### DEPUTÉE « DE QUALITÉ »

M. Bouchard s'était rendu dans un bureau de scrutin en matinée avec sa mère, mais lui-même n'a pas voté, n'étant pas un résident de la circonscription de Jonquière. Malgré l'absence d'opposition réelle dans la campagne, le premier ministre avait été assez présent dans Jonquière, y consacrant tous ses lendis depuis un mois.

Dans La Prairie, les trois partis siégeant à l'Assemblée nationale ont mené une campagne très active, les libéraux et les militants de l'ADQ s'en prenant notamment au fait que Mme Simard pourrait bien être inapte à siéger, ayant présument voté illégalement à l'élection municipa-

le d'Outremont l'an dernier. Ils ont aussi critiqué le fait qu'elle ait été « parachutée » dans le comté.

Le chef de l'Opposition officielle, Daniel Johnson, a appelé la classe politique à plus de retenue, et s'est dit impatient de croiser le fer avec le premier ministre à l'Assemblée nationale. Le gouvernement du Parti québécois va peut-être se décider enfin à gouverner, a-t-il dit aux militants de La Prairie.

M. Bouchard, lui, avait lancé aux électeurs de La Prairie qu'il « avait besoin de Monique Simard à Québec ». Il les a remerciés hier d'avoir choisi un député « de la qualité de Mme Simard ».

### LE PARCOURS DE MONIQUE SIMARD

- 1981-85: membre du Conseil du statut de la femme;
- 1983-91: première vice-présidente de la CSN;
- 1990-91: membre substitut de la Commission Bélanger-Campeau;
- 1991-94: animatrice d'émissions d'affaires publiques, commentatrice et analyste à la radio et à la télévision;
- 1994: candidate défaite du PQ dans la circonscription de Bertrand, lors des élections générales de septembre 1994;
- 1994: élue première vice-présidente du Parti québécois et nommée directrice générale du parti en novembre 1994;
- Monique Simard est aussi présidente, vice-présidente ou membre actif de plusieurs conseils d'administration dans des organismes d'intérêts sociaux, scientifiques, culturels ou syndicaux;
- 19 février 1996: Monique Simard est élue députée de La Prairie.

INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

## Un test pour le cancer du sein

■ OTTAWA (PC) — Des chercheurs de Toronto offrent un nouveau test génétique qui permet aux femmes de mesurer les risques congénitaux de cancers du sein ou des ovaires.

Le test permet de déceler la mutation d'un gène (le BRCA1) qui augmente à 80 % les risques de cancer du sein et à 40 % celui des ovaires.

Mais certains observateurs soutiennent que le test est offert avant même que l'on ait mesuré toutes ses implications, notamment les effets qu'aura une telle nouvelle sur de jeunes femmes qui pourraient n'éprouver aucun symptôme avant plusieurs années. À quoi sert-il, en fait, de savoir que les risques de tel ou tel cancer sont plus élevés chez soi?

Selon les partisans du test, mis au point par la société américaine OncorMed, il peut rassurer les femmes qui ont vu plusieurs de leurs parentes mourir du cancer du sein ou des ovaires, et qui ne sont pas porteuses du gène mutant.

« Si la famille se qualifie (...) nous offrons le test sans frais, dans le cadre de notre recherche », a indiqué le professeur Steven Narod, de l'Université de Toronto, qui est consultant pour OncorMed.

La seule mesure efficace pour prévenir le cancer du sein est la mastectomie totale — l'ablation complète des deux seins —, et elle n'est même pas efficace à 100 %. Certains critiques soutiennent qu'à la suite de résultats positifs au test BRCA1, des femmes pourraient avoir des difficultés à obtenir une assurance, un emploi, ou même à se marier.

L'usage commercial du test a été approuvé aux États-Unis mais au ministère canadien de la Santé, on n'y a pas vu d'applications concrètes. Les échantillons sanguins sont acheminés aux États-Unis pour analyse.

À quoi servira-t-il de savoir que les risques sont plus élevés?

## Ernest Manning décédé



L'ex-premier ministre de l'Alberta Ernest Manning, père du chef du Parti réformiste Preston Manning, est décédé hier matin à sa résidence de Calgary. Il était âgé de 87 ans. M. Ernest Manning, qui était chef du Crédit social de l'Alberta, a été premier ministre de 1943 à 1968. Il a été élu sept fois avant de prendre sa retraite. « Mon père a eu une vie très longue et productive », a commenté le chef réformiste dans un communiqué. Son travail de pasteur et servir le peuple de l'Alberta et du Canada ont été les deux grandes passions de sa vie, a ajouté Preston Manning. « Il a vécu ces passions jusqu'à la toute fin. »

FONCTION PUBLIQUE ONTARIENNE

## On tente d'éviter la grève

■ TORONTO (PC) — Les négociateurs du gouvernement ontarien et du syndicat des fonctionnaires provinciaux ont poursuivi leurs entretiens hier sous la menace d'une grève générale qui paralyserait les services publics.

« Nous verrons ce que le syndicat a à dire », a déclaré David Johnson, le ministre en charge de la fonction publique, qui a prévenu ses vis-à-vis que le gouvernement ne pouvait apporter que des « retouches » à sa dernière offre de contrat.

Le ministre a ajouté que le gouvernement voulait éviter le déclenchement d'une grève, mais que le ciel ne lui tomberait pas sur la tête si le Syndicat de la fonction publique de l'Ontario déclarait un arrêt de travail dès lundi prochain.

« Je suis sûr que cela gênera les citoyens mais la vie va continuer, même avec des difficultés », a déclaré le ministre Johnson.

Le syndicat attend de voir comment vont se développer les négociations avant de proposer une

date-butoir pour le déclenchement de la grève, a expliqué hier le président du syndicat, Leah Caselman.

« En autant que je suis concerné, nous négocierons sans relâche jusqu'à ce que nous ayons conclu une entente », a-t-elle déclaré.

Les deux parties se sont réunies brièvement hier dans un hôtel du centre-ville mais ont seulement rencontré le médiateur du ministère du Travail, John Mather, qui a fait la navette entre les deux groupes afin de trouver un terrain d'entente.

Le syndicat s'oppose vivement au projet de gouvernement de sabrer entre 13 000 et 27 000 emplois dans la fonction publique. Le syndicat cherche à obtenir une meilleure indemnité de départ, un régime de pensions amélioré et un programme de recyclage pour ses 67 000 membres.

Les syndiqués ont voté à 66,5 % en faveur d'une grève au cours de la fin de semaine.

Le syndicat s'oppose aux coupes d'emplois



Des syndiqués heureux du vote.

Tirez le maximum de votre budget.

## EN BREF

## Les libéraux fédéraux en tête

Grâce à l'appui massif qu'ils obtiennent dans les Maritimes et en Ontario, les libéraux de Jean Chrétien maintiennent leur domination de l'opinion publique canadienne tandis que le Bloc québécois demeure le premier choix des Québécois. Selon un sondage Gallup effectué du 8 au 13 février, le Parti libéral du Canada obtient 55% des intentions de vote à l'échelle nationale, le Bloc québécois et le Reform Party suivent avec 13% chacun devant les conservateurs à 11% et le Nouveau Parti démocratique à 8%. Au Québec, le Bloc recueille 54% des appuis et les libéraux de Jean Chrétien 41%. Conservateurs et réformistes sont à égalité avec seulement 2% des intentions de vote. Ces chiffres sont obtenus après répartition de 38% des gens du Québec qui se déclarent indécis ou refusent de dévoiler leur choix. Dans les autres régions du pays, les libéraux ont 70% des intentions de vote en Ontario contre 15% aux conservateurs, 8% aux réformistes et 7% au NPD. L'appui au PLC est de 62% dans les provinces de l'Atlantique contre 24% aux PC, 13% au NPD et 2% au Reform. Le sondage a été effectué au près de 1007 personnes, ce qui limite la marge d'erreur pour les résultats nationaux à plus ou moins 3,1%, 19 fois sur 20.

## Craintes et horreur refont surface

Les craintes et l'horreur provoquées par l'assassinat d'une adolescente, l'automne dernier, a refait surface après que la police d'Abbotsford (C.-B.) eut déclaré que le meurtrier est probablement la personne qui a volé, la fin de semaine dernière, la pierre tombale de sa victime. Cet événement a plongé de nouveau la famille de Tanya Smith, qui était âgée de 16 ans, dans de pénibles souvenirs. Le jour du meurtre, l'adolescente et une copine avaient été enlevées après avoir été attaquées par un homme à coups de bâton de baseball. Vendredi dernier, quelqu'un a vraisemblablement amené son véhicule tout près de la tombe de la défunte avant de soulever et dérober la pierre de granite de 70 kilos. Le lendemain, la station de radio locale a reçu un appel anonyme lui indiquant que la pierre tombale se trouvait sur le capot d'un véhicule de reportage. (PC)

## Projet de loi antigangs

Dans le but de s'attaquer aux têtes dirigeantes du crime organisé, le député bloquiste Réal Ménard déposera un projet de loi antigangs dès la rentrée parlementaire, la semaine prochaine. Sa démarche, a-t-il expliqué hier, se veut une réponse à la mort gratuite du jeune Daniel Desrochers, âgé de 11 ans, victime d'une explosion à la voiture piégée à Montréal, en août dernier. Selon lui, les policiers sont limités dans leurs actions à l'heure actuelle. Ainsi, dit-il, l'opération Carcajou, montée par des corps policiers au Québec pour s'attaquer aux groupes de motards, n'est pas suffisante, faute de moyens législatifs appropriés. Il estime que Carcajou doit pouvoir viser plus haut. (PC)

Une étude surprenante  
Les policiers se suicident beaucoup moins que Monsieur Tout-le-mondeALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY—Contrairement à un certain mythe qui a facilement cours dans le public, les policiers du Québec se suicident beaucoup moins que le reste des citoyens: 25 par 100 000 individus entre 1986 et 1992, contre 35 chez les civils, révèle une étude restée inédite jusqu'à ce jour.

La psychologue Lucie Charbonneau, de l'Université du Québec à Montréal, a rendu ces données publiques à Sainte-Foy, à l'occasion d'un colloque provincial sur le suicide. La spécialiste s'est intéressée aux 25 suicides de policiers québécois survenus durant cette période. Si les résultats ont tellement tardé à venir, a-t-elle expliqué au SOLEIL, c'est que leur compilation s'inscrivait dans une lente démarche de thèse doctorale.

## FAMILLE ET SANTÉ

Ces chiffres ne concernent que les hommes, mais sont ceux qui tracent vraiment le portrait de la situation policière, indique Mme Charbonneau. «Les statistiques féminines correspondantes n'ont aucune valeur scientifique, explique-t-elle, en raison de l'infime petit nombre de policières alors en poste au Québec.»

Autre mythe qui en prend un coup: les policiers se suicident d'abord pour des difficultés familiales ou des problèmes de santé. La question du travail ne vient qu'au troisième rang. Il est cependant confirmé que l'arme à feu est le moyen le plus souvent utilisé.

Ce qui n'empêche pourtant pas une autre psychologue, Mme Suzanne Cook, de ne jamais préconiser le désarmement d'un policier suicidaire qui vient la consulter. Mme Cook, responsable du programme d'aide aux employés de la Ville de Québec, estime qu'enlever son arme à un policier en difficulté pourrait au contraire constituer une attaque fatale à son estime de soi.

Sa position sur les armes ne lui a fait «échapper» aucun client suicidaire en 14 ans d'aide aux policiers. Ce qui démontre bien, estime Mme Cook, que le secours psychologique est encore le meilleur remède au problème.

«Ils se replient sur eux-mêmes à mesure qu'ils avancent en âge»

L'une des grandes faiblesses des policiers est paradoxalement la prétendue force dont ils se croient obligés de faire absolument preuve, estime la psychologue de Québec. «Ils se replient sur eux à mesure qu'ils avancent en âge, constate Mme Cook. Et il n'est surtout pas question de dévoiler leurs intentions suicidaires aux collègues.»

La pression de l'image publique les confronte également beaucoup, dit la psychologue. Et la preuve que cette pression existe vraiment est le salaire élevé au moyen duquel la société convient de compenser.

Quant à l'étude de Mme Charbonneau, tient à noter l'auteure, elle établit la comparaison entre les policiers et tous les autres Québécois sans distinction. «Les résultats seraient possiblement différents, dit-elle, si les policiers étaient mesurés seulement aux autres travailleurs.»

## Antoine Dubé dénonce la «récupération» d'enfants organisée par Jean Chrétien

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

SAINT-ROMUALD—L'utilisation d'enfants par le gouvernement Chrétien pour promouvoir des objectifs politiques est tout à fait critiquable, a affirmé hier au SOLEIL le député de Lévis aux Communes, Antoine Dubé.

C'est là l'observation formulée par M. Dubé à la suite de la récente cérémonie marquant le 31<sup>e</sup> anniversaire du drapeau canadien au cours de laquelle le premier ministre Jean Chrétien a saisi un manifestant à la gorge.

Mis à part une trentaine de manifestants, le public assistant à cette cérémonie qui s'est déroulée à Hull, jeudi, était constitué pour l'essentiel de jeunes écoliers. À Québec, dans le même temps, une quinzaine de petits élèves de l'école Dominique-Savio assistaient eux aussi à une manifestation fédérale, en l'occurrence une cérémonie d'accueil de nouveaux citoyens présidée par le lieutenant-gouverneur Martial Asselin et la ministre Lucienne Robillard.

«C'est une récupération d'enfants à des fins politiques. Se servir d'enfants pour promouvoir des objectifs politiques, des objectifs partisans, c'est hautement critiquable», a noté le porte-parole bloquiste en matière de formation et de jeunesse.

«Il faut que les porte-parole du fédéral soient vraiment mal pris pour utiliser des enfants afin de donner l'illusion d'un environnement sympathique lors d'événement d'ordre patriotique», a repris M. Dubé qui voit là pour le moins l'illustration d'une perte de confiance envers le groupe des adultes. Pour lui, il est clair que c'est un aveu de faiblesse et de désarroi de la part du gouvernement Chrétien faisant suite aux résultats du référendum et au désir de changement qui s'est exprimé en cette occasion.

# JE VEUX AVOIR DES FAÇONS DE RENDRE MON REER plus PAYANT.

## LES CONSEILS DES SPÉCIALISTES DE LA BANQUE ROYALE

**UN CLIENT À LA FOIS.** LA PLUPART DES GENS CONNAISSENT BIEN L'IMPORTANCE DE CONTRIBUER À UN REER À CHAQUE ANNÉE. CE QUE LES GENS SAVENT MOINS C'EST QUE C'EST TOUT AUSSI IMPORTANT DE SAVOIR COMMENT CONTRIBUER À UN REER. IL EXISTE DES OUTILS ET DES TRUCS QUI AMÉLIORENT LE RENDEMENT GLOBAL D'UN REER. C'EST POURQUOI C'EST SI IMPORTANT D'OBTENIR LES **CONSEILS DE SPÉCIALISTES.** DES SPÉCIALISTES COMME CEUX DE LA BANQUE ROYALE. DES PROFESSIONNELS QUI PEUVENT VOUS INDIQUER DES FAÇONS SIMPLES DE RENDRE VOTRE REER PAS MAL PLUS PAYANT EN BOUT DE LIGNE.

CETTE ANNÉE, PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC **UN SPÉCIALISTE REER DE LA**

**BANQUE ROYALE** ET DÉCOUVREZ POURQUOI PLUS DE GENS DÉTIENNENT DES REER À LA BANQUE ROYALE QUE DANS TOUTE AUTRE INSTITUTION FINANCIÈRE AU PAYS.

DATE LIMITE : 29 FÉVRIER 1996

COMMUNIQUEZ AVEC UN DES SPÉCIALISTES REER DE LA BANQUE ROYALE. **1 800 263-9191**



Une spécialiste REER de la Banque Royale



**BANQUE ROYALE**

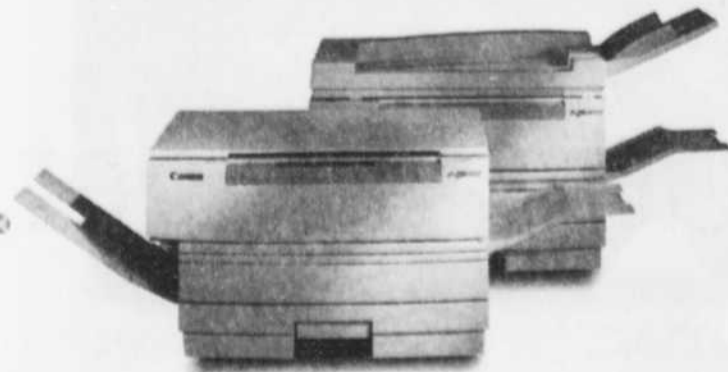
Commanditaire officiel de l'Association olympique canadienne



4X4  
Jeep Cherokee  
1996  
**18 995\$**  
TAXES, TRANSPORT EN SUS



**GOSSELIN**  
ST-NICOLAS 831-2050



## Les copieurs NP 6012 et NP 6012F de Canon sont parfaits pour les petites entreprises.

Enfin ! vous pouvez tirer le maximum de votre budget et maximiser votre productivité à un prix abordable. Le NP 6012 de Canon est un petit copieur qui fait tout en grand. Il présente de nombreux avantages : une cadence de reproduction de 12 copies-minute, un panneau de commande convivial, une cassette à papier d'une capacité de 250 feuilles, un plateau d'alimentation manuel de 50 feuilles et aucun délai de réchauffement. Choisissez entre deux modèles : le NP 6012 ou le NP 6012F avec alimenteur. Exigez le maximum de votre copieur. Pour en savoir plus long, composez le 1 800 OK CANON ou appelez le dépositaire agréé de copieurs NP de votre localité.

**Canon**

## Gerry Peltier déclenche des élections à Kanesatake

MONTREAL (PC) — Le grand chef Gerry Peltier a annoncé hier sa décision de dissoudre le conseil de bande de Kanesatake et de déclencher des élections.

Dans une note de service distribuée hier matin, le chef Peltier a informé les membres de son conseil de son intention de consulter la population.

« Ceci est un avis pour vous informer de mon intention de demander au peuple de Kanesatake de dissoudre ce conseil et de tenir de nouvelles élections aux postes de grand chef et de chef », écrit M. Peltier dans la note.

Gerry Peltier signale que le gouvernement fédéral, le négociateur fédéral et le médiateur pour les négociations sur les droits territoriaux, et plus important encore, les membres

de la communauté ont perdu respect et confiance envers le conseil mohawk de Kanesatake.

« Il est donc de mon devoir d'agir dans le meilleur intérêt de la communauté mohawk et de prendre les responsabilités qui vont avec l'autorité et les pouvoirs qui sont les miens en tant que grand chef », ajoute M. Peltier.

Gerry Peltier a demandé au ministre des Affaires indiennes, Ron Irwin, de désigner un administrateur intérimaire pour assurer le maintien des services d'ici l'élection d'un nouveau conseil.

Il a de plus avisé le ministre de M. Irwin que toutes les réunions du conseil mohawk étaient annulées jusqu'à l'élection.

## TURBO TURMEL!

Gilles Turmel, le nouvel animateur de l'émission-vedette **VIRAGE**, sur les ondes de **TÉLÉ-MAG 24**, vous invite à le rejoindre sur sa tribune téléphonique ce soir à 21h30!

Gilles Turmel  
Animateur



### Au programme:

- Essai de la Jetta 1996
- Chronique moto avec Motos Sports Auclair
- Chronique sur le Challenge Kanada 96 - le rallye de motoneige
- Tribune **VIRAGE**: la tribune téléphonique qui répond à toutes vos questions en matière d'automobile.

Une heure d'information sur l'automobile!

Soyez à l'écoute des spécialistes de la région!

Horaire de diffusion:	
Mardi	21h30 en direct
Mercredi	01h00
Mercredi	11h30
Mercredi	17h30
Jeudi	15h00
Jeudi	22h00
Vendredi	03h30
Samedi	11h00
Dimanche	00h00
Dimanche	20h00
Lundi	15h00

Sur les ondes de  
**Télé-Mag 24**  
LA TÉLÉ-MAGAZINE  
Réalisation: André Cantin

### MISSION CANADIENNE EN SOMALIE

## L'état-major était inconscient de ses problèmes de discipline

■ OTTAWA (PC) — Pendant que le Régiment canadien aéroporté était à l'entraînement pour sa fameuse mission somalienne, en 1992, l'état-major à Ottawa était parfaitement inconscient de ses problèmes de direction et de discipline, révèlent des documents internes.

En fait, on semblait plus préoccupé par les coûts de la mission que des problèmes éventuels du régiment, indiquent des documents déposés hier devant la commission d'enquête sur le déploiement canadien en Somalie.

Le 21 octobre 1992, des généraux ont assisté à une réunion au cours de laquelle le lieutenant-colonel Paul Morneau a présenté un bilan de sa mission de reconnaissance en Somalie. Il n'a jamais été question du fait que le supérieur de M. Morneau, le brigadier-général Ernie Beno, s'apprêtait à le congédier.

Le brigadier-général Beno était furieux de la qualité de l'entraînement des membres du régiment et estimait qu'ils n'étaient pas prêts à partir, mais M. Morneau a assuré les généraux que tout allait bien. Ces derniers et les hauts fonctionnaires de la Défense, eux, semblaient plus préoccupés de savoir qui paierait la note de cette mission.

Il ne semble pas y avoir eu de discussions sur le choix du régiment pour cette mission; pourtant, la commission a entendu plusieurs témoignages met-

tant au jour de sérieux problèmes de discipline et de direction au sein du RCA. Une fois déployés en Somalie, des membres de l'aéroporté ont tué plusieurs Somaliens et ont battu à mort un adolescent fait prisonnier.

« Je n'ai eu aucune hésitation », a répondu le lieutenant-général Paul Addy, alors chef adjoint des Forces canadiennes, lorsqu'on lui a demandé, hier, si le régiment devait partir.

Lors d'une réunion de l'état-major, en juillet 1992, le chef des Forces armées, le général John de Chastelain, indiquait que « le Régiment canadien aéroporté serait tout désigné pour cette tâche ». Plus tard, en automne, on ne semblait pas savoir ce qu'allaient faire exactement les troupes canadiennes en Somalie. À Bossasso, dans le nord du pays, il semble par exemple

que les Canadiens devaient surtout s'assurer que la mission des Nations unies soit couronnée de succès, pour la galerie internationale.

Alors que la famine et le désordre faisaient rage dans une bonne partie de la Somalie, le Nord était relativement calme et on pouvait y trouver de la nourriture.

Mais au début de décembre, alors que le régiment s'apprêtait à partir et qu'un navire de ravitaillement mouillait au large de Bossasso, la mission changeait complètement d'allure, suite à la décision américaine de créer une force d'intervention multinationale. Le Canada a tout fait pour y participer, et le déploiement prévu à Bossasso a été bouleversé: le régiment partait maintenant pour le centre de la Somalie, plus perturbé par les violences.



Le général John de Chastelain était alors d'avis que le Régiment aéroporté « était tout désigné pour la tâche ».

## L'extrême droite « nuit » à l'anglais aux É.-U.

■ WASHINGTON (PC) — Une organisation qui veut faire de l'anglais la langue officielle des États-Unis essaie de se démarquer d'un leader qui a été associé à des mouvements d'extrême droite.

L'organisation U.S. English a envoyé un communiqué de presse pour faire savoir qu'elle n'avait strictement rien à voir avec M. Larry Pratt, le fondateur d'English First. Jusqu'à la semaine dernière, M. Pratt était le coprésident de la campagne électorale du commentateur ultra-conservateur Pat Buchanan. Il a dû se retirer lorsque des médias ont allégué qu'il avait participé à des rencontres organisées par des leaders de milices d'extrême droite et des partisans de la suprématie de la race blanche.

M. Pratt, directeur des Propriétaires d'armes à feu des États-Unis, aurait pris la parole aux côtés de chefs de milices et de la Nation aryenne. Il a nié ces allégations, mais il a quitté la campagne de M. Buchanan pour pouvoir mieux se défendre.

Les organisations U.S. English et English First veulent toutes deux faire de l'anglais la langue officielle des États-Unis, mais toute ressem-

blance s'arrête là, a déclaré M. Mauro Mujica, le président d'U.S. English, dans le communiqué de presse. « U.S. English a souvent été confondu avec English First, ce qui nous a nuit en raison des objectifs beaucoup plus radicaux d'English First », a fait valoir M. Mujica.

Les deux organisations font des pressions sur le Congrès pour qu'il adopte un projet de loi pour limiter les services gouvernementaux dans une langue autre que l'anglais.

Mais alors que le principal projet de loi appuyé par English First veut interdire tous les services, la législation favorisée par U.S. English prévoit des exceptions dans les domaines de la santé et de la sécurité.

En outre, English First cherche à éliminer tous les programmes d'éducation bilingue destinés aux enfants qui ne parlent pas l'anglais, alors qu'U.S. English préconise plutôt une réforme de ces programmes.

« Nous ne pensons pas que le Congrès actuel puisse adopter leurs idées, alors que la législation que nous appuyons a de très bonnes chances de succès », a déclaré Mme Daphne Magnuson, une porte-parole d'U.S. English. Toute confusion entre les législations ne pourrait que nuire.

## La côte est du Canada s'enfonce dans la mer

HALIFAX (PC) — La côte est du Canada est en train de s'enfoncer dans la mer, quoique ceux qui habitent près du rivage océanique n'ont pas à croire en une grande urgence de déplacer leur domicile à l'intérieur des terres.

Les scientifiques affirment en effet que cet enfoncement, provoqué par les effets résiduels de la dernière glaciation, fera disparaître certaines parties de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que d'autres régions côtières de faible altitude.

Cette disparition d'une partie du territoire canadien se produira toutefois sur une période de 1000 ans. « Peggy's Cove est encore en sécurité », de blaguer Jerry Mitrovica, géophysicien de l'Université de Toronto. Cette région s'enfonce toutefois de trois à quatre millimètres par an.

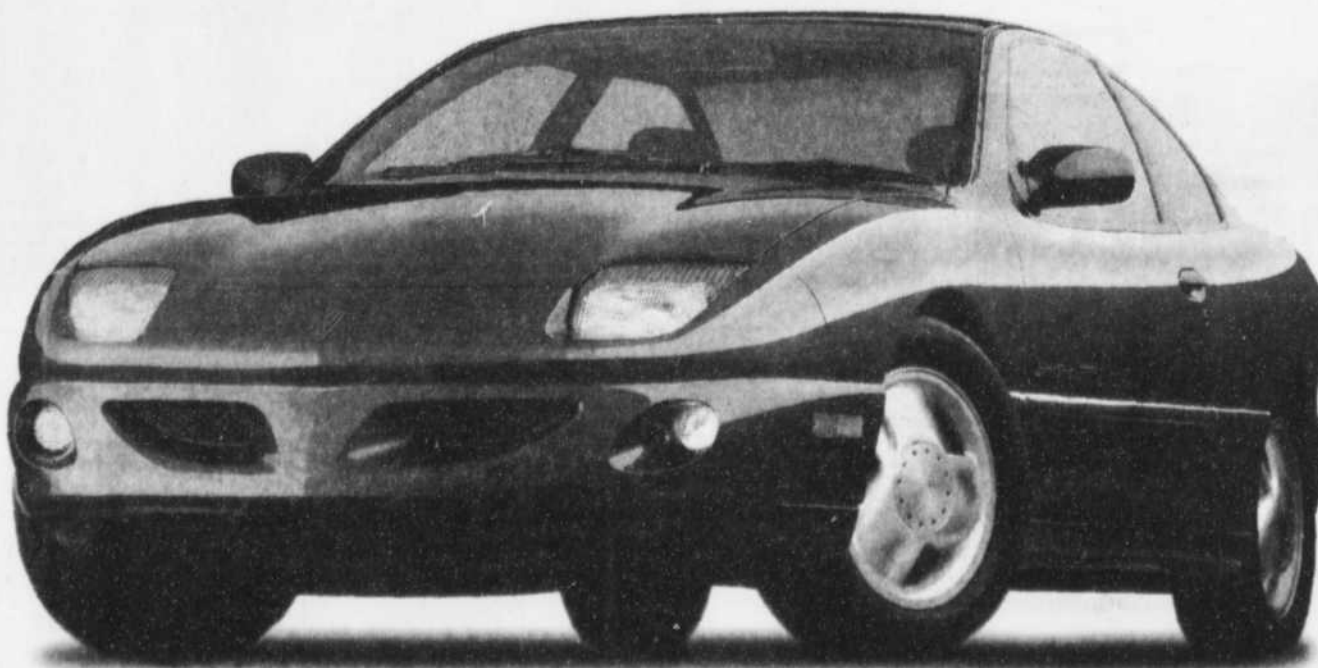
Cet enfoncement est surtout provoqué par ce que l'on appelle un effet de rééquilibrage isostatique (ou postglaciaire). Il y a des milliers d'années, un glacier de trois kilomètres d'épaisseur recouvrait la baie d'Hudson a imposé une pression immense sur les terres périphériques, obligeant le terrain à s'enfoncer.

## Presto



## Prestissimo!

Moteur de 150 HP. Suspension sportive. Carrosserie monocoque ultrarigide. Elle est gonflée la Sunfire GT. Une vraie petite bombe qui offre puissance à revendre et plaisir à volonté.



SUNFIRE PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

# Les chirurgiens cardiaques disent travailler pour rien

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ **SAINTE-FOY** — « Je devrais gagner 500 \$ pour cette transplantation mais je travaille pour rien parce que j'ai dépassé mon quota. Parce que le gouvernement a imposé un plafond pour toutes les spécialités. Cela n'a pas de sens en chirurgie cardiaque. Est-ce que je vais refuser des patients? »

Le Dr Daniel Doyle était encore penché au-dessus du cœur qu'il venait de remettre en marche, au terme de sa 25e transplantation à l'hôpital Laval, lorsqu'il a fait cette déclaration.



Le Dr Daniel Doyle

« Nous manquons de chirurgiens cardiaques. J'ai des collègues qui partent pour l'Ontario ou les États-Unis parce que c'est deux et trois fois plus payants. Ici, nous sommes pénalisés quand nous faisons trop de chirurgies », explique le président de l'Association des chirurgiens cardio-vasculaires du Québec en sortant du bloc opératoire.

Le Dr Doyle dénonce l'entente conclue l'an dernier entre la Fédération des médecins spécialistes et le ministre de la Santé car les quotas ont été fixés sans tenir compte du champ de spécialité. Il y a 55 chirurgiens cardio-vasculaires au Québec, 33 sont des chirurgiens cardiaques.

« Nous n'avons pas de revenus de cabinets privés. De 200 à 275 malades attendent une chirurgie dans chaque hôpital. Des délais de trois à six semaines en moyenne, sept pour un pontage. Et il n'y a que deux résidents en formation, un à Montréal et un ici », dit le chirurgien de l'hôpital Laval.

« Depuis décembre, j'opère à 25% de salaire. Je n'ai pas le choix sinon les patients vont attendre encore davantage. Nous prenons des risques. Le risque de tuer quelqu'un sur la table d'opération », dit le médecin. Les chirurgiens ne sont pas à l'abri de l'erreur. Car les journées sont longues et la fatigue guette.

Mais n'êtes-vous pas bien payés face aux chômeurs, assistés sociaux et aux petits salariés, demande le journaliste?

« Patrick Roy gagne le salaire de 30 chirurgiens cardiaques! Après impôt, il nous reste 110 000 \$ d'un salaire de 220 000 \$. Soustrayez 20 000 \$ d'assurances, 15 000 \$ pour notre fonds de pension. Il reste 75 000 \$. Réalisez-vous que nous avons commencé à travailler à l'âge de 33 ans et avec des dettes d'études de 60 000 \$. Et nous cessons de pratiquer à 57 ou 58 ans... », répond le chirurgien.

« Cela ne vaut pas le risque que nous prenons. Et puis nous voulons avoir une qualité de vie nous aussi », dit-il.

Son association veut rencontrer le ministre Rochon pour en discuter. Sinon les patients risquent d'attendre davantage.

# PENSION AUX PETITS-ENFANTS Les clubs de l'âge d'or contre-attaquent

MARIE CAQUETTE  
Le Soleil

QUÉBEC — La pétition qui demande l'abolition de la loi forçant des grands-parents à payer une pension alimentaire à leurs petits-enfants connaît un succès populaire qui va au-delà des espérances de la Fédération des clubs de l'âge d'or. La FADOQ a fait imprimer un « coupon » de pétition dans le dernier numéro de sa revue que les membres doivent signer et expédier au siège social à Montréal.

« Il y a un retour épouvantable », indique M. Jean-Guy Morin, président régional et vice-président de la fédération.

Plusieurs membres font des photocopies de la pétition qui circule parmi les membres d'autres organismes et qu'on propose aussi aux sociétaires des caisses populaires.

« Ce mouvement vient de la base, du monde, pas d'en haut. On sent que ça répond à un besoin », précise M. Mo-

rin. Les gens sont convaincus, dit-il qu'« il faut absolument que ça change ».

« La famille a changé, il faut que les lois changent aussi », explique ce porte-parole des clubs de l'âge d'or de la région. Aujourd'hui la famille élargie, c'est l'ensemble de la société. Ce sont donc les programmes sociaux qui doivent venir en aide aux petits-enfants et aux femmes dont l'ex-conjoint ne peut payer de pension alimentaire, conclut-il.

Les grands-parents d'aujourd'hui n'ont d'ailleurs pas eu leur mot à dire sur le mariage de leurs enfants, sur le choix du conjoint, sur la décision d'avoir un enfant...

La position de la FADOQ, dans ce dossier, est de changer l'article de la loi pour limiter l'obligation alimentaire aux parents envers leurs enfants mineurs. « Nous sommes prêts à aider nos enfants et nos petits-enfants, mais il ne faut pas que cela soit inscrit dans une législation. »

### EN BREF

#### Bénévoles abuseurs

Les organismes ayant recours à des bénévoles et qui craignent d'enrôler des personnes ayant déjà commis des agressions sexuelles demandent aux services policiers

d'effectuer plus de 6000 vérifications par mois, a révélé hier le Solliciteur général Herb Gray. Il a demandé à ces organismes de systématiser les vérifications d'identité parce qu'il entend encore « de tristes histoires sur des employés ou bénévoles qui abusent de la confiance placée en eux ». (PC)

# FONDS DE RETRAITE ÉQUILIBRÉ INVESNAT



## L'ÉQUILIBRE FAIT LE POIDS !

Il est temps de préparer la retraite que vous méritez.

Laissez le Fonds de retraite équilibré InvesNat s'en occuper.

C'est le meilleur moyen de vous permettre d'équilibrer sécurité et performance.

**18,69 %** Un an  
**9,88 %** Trois ans  
**9,35 %** Cinq ans

Pour plus de détails, passez à votre succursale de la Banque Nationale ou du Trust Général.



PLACEMENTS BANQUE NATIONALE INC.

Ces taux constituent le rendement total annuel composé réel au 31 janvier 1996, compte tenu des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Le rendement passé ne donne pas nécessairement une indication du rendement futur. On trouvera des informations importantes sur les Fonds Mutuels InvesNat dans le prospectus simplifié. Il est important de lire attentivement avant d'investir. Notez que la valeur liquidative de la part, le revenu et le rendement du capital investi du Fonds de retraite équilibré InvesNat fluctuent. Placements Banque Nationale inc., gérant et placeur des Fonds mutuels InvesNat, est une filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada.

# Opération 1000

Sur tous les modèles SUBARU



1000 \$ de moins que le prix de vente de la concurrence  
1000 jours sans paiement sur le financement  
1000 \$/s service et garantie



Le leader SUBARU à Québec

AUTOROUTE DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND 681-6000

## AVENTURE ÉLECTRONIQUE

**MEILLEUR PRIX GARANTIS**

# 29 MOIS\* PAIEMENTS ÉGAUX

Sur **TOUT ACHAT** de 499\$ et PLUS

**POUR QUELQUES DOLLARS PAR MOIS... VOTRE CHOIX D'ORDINATEURS • PÉRIPHÉRIQUES**

**1799<sup>00</sup>**

**580CD**

- Processeur Motorola 68LC040 66/33MHz avec 32-bit data bus
- Disque dur 500Mo IDE
- Mémoire 8Mo extensible à 52Mo
- Lecteur Apple SuperDrive 1.44Mo
- Lecteur CD-ROM AppleCD300i
- Mémoire vidéo 1Mo
- Carte de son stéréo 16-bit
- Fax/Modem 14.4 Kbps

**Moniteur couleur 14"**

**RABAIS 200\$**  
Rég.: 1999.00

**71.34** Par mois

**INNOV! ACCÈS COMPLET À L'INTERNET**

**COMPRENANT**

- Logiciel Netscape
- Logiciel Eudora Lite
- 1 mois d'accès complet 50 hrs/mois (6h00 - 24h00) Sans limite (24h00 - 6h00)

**JUSQU'À 230 hrs PAR MOIS**

# 29.99

SEULEMENT

**Soulement chez Aventure**    **Aucune attente**    **Tous les services Internet inclus**    **Assistance technique sans frais**

**FAX/MODEM 28.9**

- Extérie
- Macintosh

**239<sup>00</sup>**

**STYLEWRITER 1200**

- Imprimante à jet d'encre
- Résolution de 720x360 ppm
- Vitesse d'impression de 3ppm
- 64 polices de caractère
- TrueType, téléchargeables

**RABAIS 120\$**  
Rég.: 399.00

**279<sup>00</sup>**

**Intuit IMPÔT-RAPIDE**

- Windows
- 35"

**29.99**

**SIERRA POLICE QUEST 5**

- MPC-CD
- Version anglaise

**69.99**

\*Sujet à l'approbation du crédit. Taxes payables lors de l'achat. Ex. : Achat de 5000 \$ : 5000 \$ (frais adm.) 750 \$ = 29 paiements de 19,83\$. Obligation totale du client : 5750 \$ + taxes.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. \*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

QUÉBEC	LÉVIS	CHICOUTIMI
Place Lebourgneuf 5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500	Galerias Chagnon 300 Côte du Passage (418) 835-5500	394 boul. Des Saguenéens (418) 698-3940

BOUTIQUES ▶ • Galeries de la Capitale • Place Fleur de lys • Place Jovier • Place du Royaume (Chicoutimi) • Place de Ville (Jep-Beq) • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce • La Grande Place (Rimouski) • Carrefour Alma (Alma)

PROJET DE LOI SUR L'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

# L'héritage législatif de Parizeau attaqué sur plusieurs fronts

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'héritage législatif qu'a tenu à laisser l'ancien premier ministre, Jacques Parizeau, pour rétablir la crédibilité des administrateurs publics est attaqué sur plusieurs fronts.

La CSN, la FTQ, le Conseil du patronat, la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux et la Fédération des commissions scolaires ont tous de sévères critiques à présenter contre le projet de loi 131.

La FTQ réclame ni plus ni moins que le retrait du projet de loi autorisant le gouvernement à édicter des normes d'éthique et de déontologie pour tous les administrateurs publics et obligeant les conseils d'administration des organismes et entreprises de l'État, notamment les établissements des secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux, à établir un code d'éthique et de déontologie.

Le projet de loi 131, qui est accompagné d'un projet de règlement sur l'éthique et la déontologie, s'inspire des principes généraux suivants:

— l'administrateur public est tenu de faire preuve de neutralité politique et de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques;

— il doit éviter de se placer en conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions;

— il ne peut toucher, à titre personnel, des avantages pécuniaires tels ceux établis par des mécanismes d'intéressement;

— il ne peut recevoir d'allocation ou d'indemnité de départ s'il démissionne de plein gré, s'il est révoqué pour un motif sérieux ou s'il accepte, au moment de son départ, un emploi dans le secteur public.

Aujourd'hui et jeudi, une quinzaine de personnes et d'organisations défilèrent devant la commission parlementaire des institutions pour donner leur avis



Jacques Parizeau

sur le projet de loi et le projet de règlement. Il est déjà prévu que la FTQ, la CSN et le Conseil du patronat dénonceront l'article 6 du projet de règlement qui stipule « que l'administrateur public est tenu de faire preuve de neutralité politique dans l'exercice de ses fonctions et de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques ». « Une atteinte aux droits et libertés de la personne », clame la CSN.

« Nous sommes bien prêts à admettre que des règles doivent s'appliquer aux personnes siégeant sur les organismes gouvernementaux mais pas au point d'abdiquer notre liberté d'expression », renchérit la FTQ.

Pour le Conseil du patronat, le législateur confond les notions d'administrateurs et de gestionnaires. « Si les dispositions de cet article s'imposent dans le cas des gestionnaires, elles sont inacceptables pour les administrateurs ».

L'organisation patronale et les deux centrales syndicales conviennent que le maintien de l'article sur la neutralité et le devoir de réserve va rétrécir le bassin de recrutement et priver « plusieurs milliers de citoyens parmi les plus représentatifs au Québec » de leur droit d'expression.

Par ailleurs, pour la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, la codification, par le législateur, des règles d'éthique cache des « effets pervers ».

« Nous croyons que c'est par le biais de la démarche de réflexion, par l'adoption de principes, que l'éthique jouera

un rôle prépondérant dans la prise de décisions des administrateurs publics », signale-t-on. « Il y a un risque, qu'en codifiant l'éthique, la barre devienne moins élevée et qu'ainsi l'objectif recherché par le législateur à travers son projet de loi soit diminuer ».

De son côté, la Fédération des commissions scolaires y va aussi de ses récriminations. On ne comprend pas pourquoi l'obligation législative s'applique aux élus scolaires et non pas aux autres élus (députés, maires et conseillers municipaux).

« Le gouvernement porte un jugement réducteur sur la légitimité des commissions scolaires et sur la portée du mandat que leur confie la population », prétend la fédération.

« En limitant aux seules commissions scolaires les dispositions du projet de loi auxquelles devraient s'astreindre des élus, le gouvernement laisse croire que les problèmes relatifs à l'éthique sont importants pour les commissions scolaires mais négligeables pour les municipalités et pour les élus de l'Assemblée nationale ».



## JEEP. POURQUOI SE CONTENTER D'UNE COPIE QUAND ON PEUT POSSÉDER L'ORIGINAL?



Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4

399\$\* par mois  
(transport inclus)  
Terme de 30 mois  
CLÉ D'OR

VERSEMENT INITIAL DE 1 440 \$



Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4

499\$\* par mois  
(transport inclus)  
Terme de 30 mois  
CLÉ D'OR

VERSEMENT INITIAL DE 1 440 \$

Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4  
Ensemble 26E + GAL

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Volant inclinable gainé de cuir
- Climatiseur

- Console au plancher
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées foncées
- Lave-glace et essuie-glace arrière

Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4  
Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Roues sport en fonte d'aluminium

- Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

© A.O.C.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

Jeep | Eagle

QUELQU'UN DE FIABLE

\* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 c le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.

# LE MONDE

## MEXIQUE

### Antiaméricanisme

Le Mexique a qualifié hier d'« interventionniste », la pratique américaine qui conditionne son aide financière aux seuls pays qui luttent efficacement contre le trafic des stupéfiants. Selon le *Washington Post* d'hier, le gouvernement américain envisage, comme il l'a fait pour la Colombie, de rayer le Mexique de la liste des pays « coopérant totalement » avec les États-Unis dans la lutte contre le trafic de drogue. (AFP)

## BOSNIE

### Les Serbes absents

Malgré les engagements pris pas plus tard que dimanche à Rome, les pourparlers prévus hier entre les commandants de l'OTAN et les autorités militaires bosniaque, croate et serbe, se sont tenus en l'absence du représentant serbe. Momcilo Krajisnik, le chef du « parlement » des Serbes de Bosnie, a déclaré que ces derniers ne coopéreraient pas avec la communauté internationale tant que leurs deux officiers détenus à La Haye à titre de criminels de guerre livrés par les musulmans n'auront pas été libérés, a rapporté l'agence SRNA. Par ailleurs, il importe que tous les criminels de guerre de Bosnie soient arrêtés avant le départ des troupes de l'OTAN, dans un an, a indiqué hier le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Javier Solana, de passage à Ottawa. (AP, AFP, PC)

## POLOGNE

### Échec de Walesa

La participation, beaucoup plus basse que prévue, au référendum sur les privatisations organisé dimanche en Pologne, marque la défaite de l'ancien président Lech Walesa et de Solidarité, d'après des résultats partiels publiés hier soir. Certes, les réponses aux cinq questions posées à propos de la distribution générale des biens de l'État aux citoyens correspondent à leurs vœux. Mais seulement un Polonais sur trois est allé voter dimanche et la participation a atteint en moyenne 33,7%. Or, pour que le résultat du référendum ait un effet légal contraignant pour les autorités, il faut que la barre des 50% soit franchie. (AFP)

## FRANCE

### Sus aux intégristes!

La police française a lancé hier avant l'aube un coup de filet dans les milieux islamistes à Paris et sa banlieue, arrêtant 24 personnes, et saisissant 60 armes et de nombreuses munitions. Cette opération visait un réseau d'assistance, déjà partiellement démantelé, aux maquisards du Groupe islamique armé (GIA), en lutte contre le pouvoir algérien. Elle intervient alors que la presse fait état d'une nouvelle menace d'actes terroristes qui pourraient prendre le relais des attentats ayant fait 8 morts et 194 blessés sur le sol français de juillet à octobre. (AFP)

## TCHÉCHÉNIE

### 12 Russes libérés

En échange de sept combattants rebelles faits prisonniers par l'armée fédérale, les rebelles tchéchènes ont libéré hier 12 policiers pris en otages en janvier au Daghestan, rapporte l'agence Itar-Tass. Mais des centaines de séparatistes sont toujours assiégés par les troupes russes, dans le village de Novogrozny. D'après Interfax, les troupes russes ont mis hors de combat une trentaine de Tchétchènes ces dernières 24 heures, en tentant de pénétrer dans la localité. (Reuters)

## LITUANIE

### Le plus long baiser

Il aura fallu 50 heures d'étreinte quasi continue pour désigner les vainqueurs du concours du baiser le plus long organisé en Lituanie pour la Saint-Valentin. 13 couples étaient en lice pour ce concours. Plusieurs participants ont souffert d'engourdissement des jambes, tandis que d'autres ont affirmé avoir perdu le sens de la réalité. Les vainqueurs, Vita Raekauskaitė, 23 ans, et son compagnon Eldaras Bareisis, 33 ans, ont tenu 50 heures, ce qui devrait leur valoir une croisière sur le Nil plus un chèque de 1000\$ US. (AFP)

# C'était bien l'IRA

## L'explosion d'un autobus, dimanche, a fait huit blessés et un mort, le poseur de bombe irlandais

■ LONDRES (Reuter, AFP) — L'Irish Republican Army (IRA) menace d'étendre sa campagne d'attentats à d'autres villes de Grande-Bretagne après la mort, accidentelle semble-t-il, de l'un de ses poseurs de bombes dans un autobus londonien.

« Si ce qui se passe à Londres n'est pas entendu, le même message sera adressé à d'autres villes britanniques », a déclaré hier à Reuter une source de l'IRA.

L'explosion de la bombe qui a détruit dimanche soir un autobus dans le centre de Londres, faisant un mort et huit blessés, a été revendiquée par l'IRA. Mais la police estime que ce n'était pas le véhicule qui était visé et que la déflagration a eu lieu prématurément.

Usant d'un code de reconnaissance, l'Armée républicaine irlandaise a semblé confirmer cette hypothèse de la police en revendiquant l'explosion auprès de la BBC à Belfast tout en regrettant, « à ce stade, les pertes de vies humaines et les blessures qui sont survenues ».

Hier, la police britannique a procédé à l'arrestation de deux suspects dans le cadre de l'enquête sur cette explosion. Dès le départ, la police a été désemparée par l'absence inhabituelle

d'avertissement préalable de la part de l'IRA, contrairement à l'attentat dans le quartier des docks, il y a dix jours, qui avait fait malgré tout deux morts.

John Grieve, chef de la brigade anti-terroriste de Scotland Yard a déclaré être « convaincu que le bus n'était pas la cible visée ». Du coup la police pense que le porteur de la bombe pourrait être l'homme qui est mort dans l'explosion, ou l'un des huit blessés. Un Irlandais figure aussi parmi les blessés.

Selon un témoin, « le mort se trouvait au milieu du véhicule, complètement calciné, tenant encore dans les bras les restes d'une valise » mais la police dit ne pas pouvoir encore confirmer qu'il s'agit bien du porteur de la bombe.

Grieve a souligné que la police n'avait aucune idée de la cible réelle qui était visée dans le cas où il se confirme que la bombe a vraiment explosé prématurément.

Le dernier attentat a eu lieu dans le quartier d'Aldwich non loin de Charing Cross Road, le quartier des théâtres, où la police avait déjà désarmé, jeudi, une bombe posée dans une cabine téléphonique par l'IRA.

Les explosions des Docks et d'Aldwich et la bombe désamorcée de Charing Cross confirment la rupture du cessez-le-feu décrété par l'IRA, en septembre 1994, et dont le mouvement nationaliste accuse le gouvernement britannique de n'avoir pas su profiter.

De source gouvernementale, on déclare que, en dépit de la reprise des hostilités, le premier ministre John Major ne se laissera pas détourner de sa recherche de la paix en Irlande du Nord. « Il faut éviter soigneusement de donner à croire que l'IRA peut dicter son calendrier et faire danser le parlement sur l'air qu'il veut », assure-t-on de même source.

Le secrétaire à l'Irlande du Nord a invité les extrémistes loyalistes protestants à faire preuve de retenue et à respecter la trêve qu'ils ont acceptée en octobre 1994 dans le sillage de celle de l'IRA.

« Des représailles seraient une véri-

table catastrophe pour tout le monde », a souligné Patrick Mayhew.

L'explosion d'Aldwich a été vivement déplorée par Gerry Adams, le leader du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, qui, quelques heures seulement avant le drame, avait exhorté Londres à entamer sans délai des négociations de paix. Adams, qui avait offert dimanche à Belfast la « main de l'amitié » à John Major, a exprimé sa sympathie aux blessés et présenté ses condoléances à la famille du mort. Il dit n'avoir aucun contrôle sur l'IRA...

Selon *l'Irish Times*, bien informé sur ces questions, l'IRA serait désormais commandée par un ancien membre du Sinn Féin au passé militaire sanglant dont il ne fournit pas le nom. Son accession au pouvoir expliquerait et confirmerait un retour à la guerre totale contre la présence britannique en Ulster.



Voilà les restes de l'autobus à deux étages qui a explosé dimanche soir sous l'effet d'une bombe de l'IRA dans le quartier des théâtres de la capitale britannique.

## Un violeur «repenti» face à ses victimes

PARIS (d'après AFP) — Un Belge de 46 ans accusé de quatre viols et de deux tentatives commis en 1990, et qui avait bénéficié en 1993 d'une mise en liberté avec obligation de suivre un traitement destiné à inhiber ses pulsions sexuelles, une mesure exceptionnelle, comparait depuis hier devant la justice française.

Devant la cour d'assises de Paris, Luc Rigole, ancien chauffeur routier, aujourd'hui libraire à Bruxelles, a expliqué qu'il a trouvé « fantastique » ce traitement à base d'un médicament appelé « Androcur ».

« Il faut de la volonté, a-t-il raconté, car cela n'est pas évident. Mais j'ai une paix intérieure que je n'avais pas connue auparavant ». « J'ai la certitude, ajoute-t-il, que plus jamais cela ne peut arriver ».

Il affirme aussi devant les victimes venues déposer à la barre: « Je me sens bien, l'esprit tranquille, il faut que je continue ma psychothérapie; j'ai encore beaucoup de travail ».

Pour toute explication à ces viols dont il dit garder peu de souvenirs précis, l'accusé parle « d'une pulsion animale qu'il ne peut maîtriser ». Il confiera aux policiers qui l'arrêtent, en décembre 1990: « Je suis un malade. Dès que je vois une femme, il faut que je lui saute dessus; je suis alors une autre personne ».

Ses six victimes ont toutes été agressées à Paris, dans des escaliers, sous-sols et parkings d'immeubles. La première à déposer, une employée d'hôpital de 48 ans, raconte, la gorge serrée, comment « l'homme l'attendait au bas de son escalier, a sorti un couteau avec une lame de 15 centimètres pour la lui mettre sous la gorge. J'ai perdu connaissance quelques minutes, il m'a traînée dans un réduit, il m'a entièrement mise à nu, en me disant: 'tais-toi ou je tue', je ne disais rien, rien ne sortait de ma bouche ».

### «LUI, IL EST GUÉRI...»

Interrogée par le président Jean-Pierre Feydeau sur les séquelles psychologiques de ce viol, elle explique qu'elle est suivie par un psychiatre depuis cinq ans et que, « pendant un an, elle n'a pas pu ouvrir la porte de chez elle et qu'elle a dû être accompagnée à son travail ». Puis elle ajoute: « Lui (l'accusé), on le soigne et il est guéri; il a de la chance. Moi, on me soigne et je ne suis pas guérie; j'ai moins de chance ».

La deuxième victime, une serveuse de 42 ans, a été agressée alors qu'elle allait de son parking à la cage d'escalier de son immeuble. Elle aussi s'est évanouie, puis s'est réveillée, dans un petit local technique, alors que l'accusé était en train de la violer: « J'ai eu très peur de mourir, je n'ai rien dit. J'ai fait semblant de continuer à être évanouie ». Cette femme toute timide, au visage blême, dit aujourd'hui ressentir « une méfiance accrue » vis-à-vis de tout, « même les agressions verbales, je ne les supporte pas; je ne gare plus ma voiture au parking. Pour m'en sortir, je fais du yoga car je n'ai pas voulu prendre de médicaments ».

La troisième, chef d'atelier de 58 ans, a été violée dans un recoin de son parking: « Il m'a arraché mes vêtements, m'a mis un couteau de cuisine sous la gorge. Il avait les yeux hagards, c'est surtout cela dont je me souviens », raconte-t-elle. « Aujourd'hui, mon mari va me chercher la voiture quand je pars au travail et j'arrive à la rentrer seule le soir parce qu'il y a plus de monde ».

L'accusé, appelé à s'exprimer sur ce troisième viol, le reconnaît aussi, puis s'adresse à la victime: « Je veux lui dire une chose. Cela fait trois ans que je suis en liberté, j'ai la certitude que plus jamais cela ne peut arriver. Je peux le lui certifier ».

## Un million d'Espagnols contre l'ETA

MADRID (AP, AFP) — Près d'un million de personnes, dont le premier ministre Felipe Gonzalez, le chef de l'opposition José Maria Aznar et des politiciens de toute tendance, ont manifesté silencieusement hier soir, pour protester contre les récents attentats du groupe séparatiste basque ETA.

C'est le plus grand rassemblement en Espagne depuis celui de février 1981, deux jours après une tentative avortée de coup d'État militaire. La manifestation était organisée par la quasi-totalité des partis politiques, les syndicats, le patronat et des associations pacifistes.

Hier soir, M. Gonzalez a défilé en tête du cortège, sous haute surveillance policière, avec M. Aznar, donné favori aux élections législatives du 3 mars. Les deux hommes se sont serré la main.

C'est la première fois que M. Gonzalez participait à une manifestation de masse dans la rue depuis son arrivée au pouvoir en 1982.

Les membres de la coalition de la Gauche Unie étaient avec eux, en symbole d'unité contre le terrorisme. « Cette manifestation est très positive. Nous allons en tirer parti pour en finir », avec l'ETA, a commenté M. Aznar.

Selon la police, la manifestation a rassemblé entre 700 000 et un million de personnes. Certains avaient peint

leurs mains en blanc, pour souligner qu'elles n'étaient pas tachées de sang. Le silence était parfois interrompu par des applaudissements ou le bourdonnement des hélicoptères de la police.

« Contre le terrorisme et pour la liberté », « Assez de paroles, la paix », pouvait-on notamment lire sur les banderoles.

À la tête du rassemblement se trouvaient aussi les proches de l'ancien président du Tribunal Constitutionnel, Francisco Tomas y Valiente, et du dirigeant socialiste Fernando Mugica, deux amis de M. Gonzalez, tombés ces derniers jours sous les balles de l'organisation séparatiste basque.

## Après le Zaïre, Ebola gagne le Gabon

■ GENÈVE (AP, AFP) — L'Organisation mondiale de la santé a confirmé, hier, les rumeurs qui couraient depuis un certain temps quant à l'apparition de la fièvre Ebola au Gabon.

Le virus hémorragique, qui a entraîné la mort de 13 villageois dans une région isolée de ce pays d'Afrique de l'Ouest, est donc bien la terrible fièvre Ebola qui a sévi l'an dernier au Zaïre où il avait fait 245 morts. Il s'agit du village de Mayibout, qui compte 150 habitants, à 400 km de la capitale, Libreville.

Sept personnes sont infectées et sept

autres sont en observation, a précisé l'OMS. La dernière victime à avoir péri est un bébé de six mois. Les 12 autres auraient contracté la maladie après avoir mangé un chimpanzé mort, trouvé dans la forêt. L'âge moyen des victimes est de 18 ans. Elles ont été hospitalisées dans l'établissement de Makokou, à 150 km de leur village. Il n'est pas exclu que des mem-

bres du personnel de l'hôpital aient été exposés au virus, bien qu'aucun n'ait encore développé la maladie, précise l'OMS.

Une équipe médicale internationale s'est rendue à Mayibout vendredi soir après un voyage de neuf heures par voie fluviale. Un petit laboratoire de campagne a été installé pour pouvoir analyser le sang des personnes susceptibles d'avoir été infectées. Deux autres villages pourraient être concernés, certains de leurs habitants ayant accompagné les malades à l'hôpital.

Cette équipe doit aussi tenter de savoir si des animaux ont été victimes du virus. Plusieurs cadavres ont en effet été retrouvés dont ceux d'un chimpanzé, d'un chat sauvage, d'une antilope et de deux gorilles.

Ebola, l'une des maladies contagieuses les plus virulentes connues, entraîne des hémorragies internes et externes. Le taux de mortalité est de quatre personnes sur cinq qui sont infectées. Il n'existe pas de traitement. La durée d'incubation va de deux jours à trois semaines. Une campagne d'éducation est en cours au Gabon.

AMEUBLEMENTS  
TANGUAY

# Le mois de la Famille



**AUCUNS  
FRAIS!**

**COMMENCEZ À PAYER  
LE 12 JANVIER 1997\* SUR TOUTE LA MARCHANDISE**



Cuir de qualité supérieure

**1279\$**

turbo inc.

- Mobilier en cuir de qualité supérieure
- Choix de couleurs

- Sofa **1599\$**
- Fauteuil **1039\$**

causeuse

## Les meubles Villageois

- Mobilier en chêne massif: choix de couleurs
- Chaise capitaine en sus **199\$**
- Buffet et vaisselier **1099\$**

Table et 4 chaises

**1479\$**



**LAURIER**

- Au fini chêne et laqué
- Noir et aubergine
- Plate-forme en sus

**249\$**

6 morceaux

**1649\$**

\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

**TANGUAY**

**OUVERT  
LE DIMANCHE  
DE MIDI À 17H00**

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!**

**LÉVIS:**  
5720, boul.  
Étienne-Dallaire  
**(418) 833-4511**

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
**(418) 667-6282**

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. de l'Ornière  
**(418) 871-4411**

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul.  
des Récollets  
**(819) 373-1111**

**POINTE-AU-PÈRE:**  
822, boul. Sainte-Anne  
Cté de Rimouski  
**(418) 725-4411**

**CHICOUTIMI:**  
1990, boul. Talbot  
**(418) 698-4411**

**RIVIÈRE-DU-LOUP:**  
245, Hôtel-de-ville  
**(418) 867-4711**